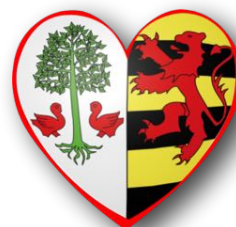


# MUESPACH



*Bulletin d'information communal*

**N° 70 / Janvier 2015**



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Secrétariat de la mairie :



Lundi	de	9 h à 11 h
Mardi	de	14 h à 17 h
Mercredi	de	9 h à 11 h
Jeudi	de	14 h à 18 h
Vendredi	de	9 h à 11 h

Téléphone : 03 89 68 61 24

[mairie-de-muespach@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-muespach@wanadoo.fr)

Site internet : [www.muespach.fr](http://www.muespach.fr)

## Agence Postale Communale :

Lundi et vendredi	de	14 h à 17 h
Mardi, jeudi et samedi	de	9 h à 12 h



## Changements à signaler en mairie :

Les personnes s'installant à Muespach ou quittant la Commune sont invitées à le signaler en mairie.



## Règlement de la déchetterie communale :

La déchetterie est ouverte au public  
**Tous les jours ouvrables de 8 h à 20 h**

La déchetterie est strictement interdite d'accès  
En dehors des heures mentionnées  
Les dimanches et jours fériés

Ce bulletin d'information a été conçu par la commission  
« Information et Communication »  
Les textes et photos proviennent des différentes commissions  
et associations ainsi que de notre secrétaire de Mairie.  
Photo de couverture : Raymond Weigel  
Merci à tous de votre lecture, de vos commentaires et suggestions.  
Impression par l'Imprimerie Botella. Bulletin communal tiré à 450 ex.

# Le Mot du Maire

---



Chères Muespachoises, Chers Muespachois,

Certains parmi vous l'attendaient avec impatience. Notre manchette habituellement disponible avant Noël est à présent distribuée en début d'année. Vous y retrouverez un résumé des principales délibérations du conseil municipal dans les chapitres importants comme les finances ainsi que voiries & bâtiments mais aussi en complément de divers articles sur la vie du village.

De nombreux projets sont prévus pour l'année 2015 et malheureusement la baisse des dotations de l'état nous obligera à revoir à la baisse nos objectifs non seulement pour l'année à venir mais pour les prochaines également.

Un grand chantier va démarrer dans les jours à venir. La Communauté de Communes Ill et Gersbach va en effet lancer des travaux d'assainissement dans la rue de Steinsoultz. Comme nous l'avions annoncé dans notre programme, nous lancerons dans la foulée la réfection des trottoirs et des lampadaires. Restera à espérer que notre conseil général programmera la réfection de l'enrobé comme il l'avait fait dans la rue du 1er Septembre. A l'issue de ces travaux l'ensemble de la traversée du village aura été refaite.

Nous allons être confrontés dans les mois à venir à l'obligation de mettre aux normes d'accessibilité l'ensemble de nos bâtiments recevant du public. Nous allons commencer par une étude qui nous permettra d'avoir une estimation du budget à prévoir. Je ne vous cache pas ma grande crainte quant au montant qui sera probablement exorbitant.

De nombreux vols ont eu lieu ces derniers temps à Muespach. C'est le moment de lancer l'opération « Vigilance Citoyenne ». L'objectif est de démotiver les voleurs à sévir sur Muespach, le moyen sera principalement de vous inviter tous à être plus vigilant, mais aussi d'être plus en relation avec vos voisins pour détecter plus facilement les anomalies (personnes, véhicules, ...).

« Bien Vivre à Muespach » est la nouvelle association qui vient de naître. De nouvelles fêtes sont prévues, des animations diverses sont en préparation, des cours seront dispensés. J'en profite pour remercier et féliciter l'ensemble des bénévoles de notre village pour leur dévouement au sein des différentes associations.

Soyez heureux à Muespach, le village que nous aimons !

Philippe Huber, votre Maire

# Conseil Municipal

---

## Des bénévoles au service du village

---



### Raphaël Brie

Après déjà 10 ans dans notre village, Raphaël, marié, 40 ans, a décidé de pédaler pour sa commune où il est chargé de la Communication, de la Jeunesse, représentant des Brigades Vertes et délégué du Conseil à l'Ecole Elémentaire. C'est donc tout lui ! Vététiste à ses heures perdues, il connaît le Sundgau comme sa poche et est aussi amateur de belles randonnées pédestres dans le Jura où il apprécie une nature encore authentique. Papa d'Elisa et d'Arno scolarisés à Muespach, il est attentif aux demandes des écoliers et aux idées des jeunes engagés au CMJ.

**Il aime :** l'honnêteté, le courage, mais aussi les choses plus sérieuses comme la fête, le sport, la moto, les vergers et les moules frites.

### Yannick BIECHLIN

Après l'obtention d'un Bac Pro Conduite et Gestion d'une Exploitation Agricole et un stage de 6 mois dans une ferme laitière au Québec, Yannick reprend l'exploitation familiale en 2011. Très impliqué dans son travail, il développe en continu son entreprise laitière tout en gardant la race Montbéliarde, une race rustique et locale qui lui tient à cœur. Producteur de veaux de lait, Yannick a intégré le groupement d'éleveurs Terre d'Elsass et y développe sa vente de viande. Le GIE Terre d'Elsass propose une fois par mois des caissettes de viande (veau, bœuf, porc, agneau et poulain) dans un point de retrait à proximité des consommateurs, y compris dans sa ferme à Muespach.

**Ses passions :** l'agriculture, la moto, les soirées entre copains.



### Estelle Davidenko

Mariée et maman de Clément et de Lucas, Estelle a intégré les Commissions Sociale et Jeunesse. Elle encadre les jeunes du CMJ et est déléguée des parents d'élèves. Estelle est depuis toute petite, passionnée de Théâtre. Au fil des années, elle s'est lancée dans la mise en scène et a créé deux troupes avec les enfants de Muespach: les Saltimbanques de Muespach puis les Nouveaux Shakespeare. Avec ses comédiens en herbe, elle a présenté de nombreuses saynètes et scènes courtes qui ont ravi petits et grands. Pour des raisons de changement d'horaires de travail, elle a dû arrêter la scène et le spectacle et s'est consacrée à sa deuxième passion, la pâtisserie. Mais il n'est pas dit qu'elle ne revienne pas un jour à ses premières amours...



## Louis Gretter

Né à Muespach dans la maison familiale et marié avec une Muespachoise. Il a trois enfants et... déjà trois petits enfants, Charles 8 ans, Gabriel 6 ans et Sélène 3 ans qui sont également domiciliés à Muespach. C'est donc un Muespachois pure souche, fin bricoleur et gros travailleur.

**Ses passions:** la nature, l'agriculture qu'il pratique avec sa famille, adepte de la réduction d'herbicide.

## Nicole Hastatt

Originaire d'Oltingue, elle est installée à Muespach depuis une quinzaine d'années. Mariée et maman à plein temps de Léo, Emma et Sarah à qui elle a transmis le virus du sport et plus particulièrement du basket, sport qu'elle a pratiqué jusqu'en compétition régionale. Déjà très active pour l'Ecole, elle a décidé de prendre la balle au rebond et de s'engager pour un premier mandat dans les commissions Affaires Sociales et Techniques.



## Hubert Hebinger

Originaire de Waldighoffen, Hubert est marié depuis 28 ans à une muespachoise et est papa de Laura-Marie et Pierre. Passionné de nature, c'est tout naturellement qu'il a choisi d'œuvrer dans la commission des affaires forestières et agricoles depuis son entrée au conseil municipal en 2001. Pour son nouveau mandat, il est également aux finances, aux affaires techniques et dans la commission cadre de vie. Depuis son arrivée dans le village, il a rejoint sa femme au sein de l'Amicale des donneurs de sang et participe activement aux diverses manifestations.

**Ses passions:** son verger, le jardinage, les voyages, les lieux insolites et les minéraux.

## Philippe Huber

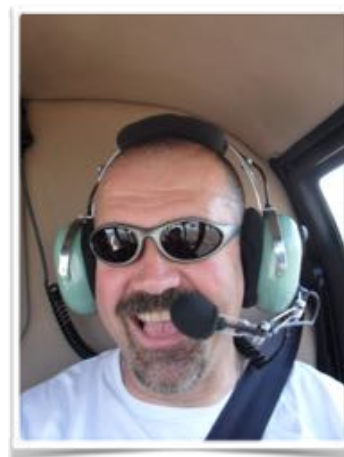
Philippe est marié à Carmine. Ils ont 3 enfants : Bastian, Méryl et Lou. C'est avec son fils fine lame en escrime qu'il s'était engagé dans le club d'escrime de St-Louis et avec Carmine et ses filles au Twirling Club de Hégenheim, où il a été président pendant 2 ans et pour lequel il a animé les soirées annuelles pendant plus de 10 ans. Philippe a été membre de la Jeune Chambre Economique pendant de nombreuses années et a été vice-président local, puis président mais aussi vice-président régional. Il a intégré également l'équipe des formateurs au niveau national. Atteint par la limite d'âge à 40 ans il a rejoint le Lions Club de St-Louis où il a également été président. Il a entrepris de nombreuses actions au sein de ces deux associations dans des domaines variés : économie, social, humanitaire, humaniste et culture. C'est assez naturellement que l'envie de servir et d'œuvrer pour son village l'ont mené à se présenter comme maire de notre village.



## Henri Jacques

Mosellan d'origine, il rejoint la Haute-Savoie en 1987 pour poursuivre ses études et s'y installe, avec un petit break d'un an au Canada (Montréal) pour raison professionnelle. En 2007, il rejoint Muespach avec sa famille (Anne son épouse et Anaïs sa fille) où il intègre le conseil municipal en 2008. En 2009, il est fait grand chevalier des industries du Lait et des Viandes pour ses actions du passé et rejoint le conseil de surveillance du Crédit Mutuel Régio plus. En 2014, il se lance dans un second mandat et est nommé 4<sup>e</sup> adjoint. Il s'occupe des finances, de la sécurité, des bâtiments, de l'embellissement et des jeunes avec le CMJ.

**Ses passions :** la nature, la montagne, les bons repas, le sport en général et en particulier le Rugby pour les valeurs qu'il véhicule. (persévérance, respect et valeurs de notre pays)



## Maxime Meister

Plus jeune membre de l'équipe municipale, Maxime, 20 ans, s'est engagé, avec toute son énergie, pour sa commune où il fait partie des commissions forêt, agriculture, chasse et cadre de vie. Naturel, pour ce Muespachois de souche qui est passionné par l'Agriculture et tout ce qui l'entoure. En plus, il ne manque pas d'air : depuis l'âge de 8 ans, il joue du clairon et du cor de chasse à la Batterie-Fanfare des sapeurs-pompiers de Muespach. Et c'est là, qu'il a attrapé le virus des sapeurs-pompiers, corps qu'il a rejoint afin d'être encore plus au service des habitants du village. Et il appelle tous les jeunes et moins jeunes à s'engager, où que ce soit, car même en étant très occupé, donner de son temps pour les autres est formidable et la bonne ambiance garantie !

## Michel Munch

Habitant depuis plus de 30 ans à Muespach, il aime beaucoup son village et c'est bien pour cette raison qu'il s'est, malgré une vie professionnelle bien remplie, engagé pour un troisième mandat au conseil municipal. C'est avec plaisir qu'il donne de son temps libre à la commune et aux Muespachois pour œuvrer au sein de différentes commissions et aider toute l'équipe pour la préservation et l'amélioration de la qualité de vie à Muespach.

**Ses passions :** nature, forêt et trial moto qu'il pratique depuis toujours. Il participe encore à différents championnats régionaux avec son fils Kevin dans les Vosges et le Jura Suisse.



## Christian Grandclaude

Lorrain d'origine, Alsacien d'adoption, 22 années se sont déjà écoulées depuis son arrivée dans notre village dont 7 au sein du conseil municipal. Christian a 50 ans, est marié à une muespachoise et papa de Jérémy. Oeuvrant aujourd'hui aux finances, à l'école élémentaire, auprès de la comcom, du Syndicat Mixte du Sundgau, entre autres pour l'intérêt des muespachois.

**Ses passions :** les voyages, les randonnées pédestres avec une préférence pour les Dolomites et ses paysages splendides, le ski, la musique, le bricolage.



## Régine Rentz

Native de Muespach, elle a connu toutes les évolutions du village. Mariée, maman de Stéphanie et mamie d'Emma. Elle est rentrée au Conseil municipal en 2001 et occupe le poste de 1ère adjointe depuis les dernières élections, et pilote la commission des Affaires Sociales. Elle œuvre également auprès de la Com Com, la commission Finance et Budget, et la commission Cadre de vie dans l'optique d'améliorer le bien être des Muespachois.

Ses valeurs sont la rigueur et l'honnêteté.

**Ses passions :** La nature, les fleurs, la marche, la gastronomie et les voyages.

## Alain Schmitt

Alain est marié et a 2 enfants. Retraité, il donne beaucoup de son temps pour servir la commune. Il est le plus ancien conseiller municipal de ce mandat. De par son expérience acquise en milieu professionnel, Alain a une prédilection pour le technique, les travaux et nos voiries.

**Ses passions :** Le tir qu'il pratique à la société de Tir de Durlinsdorf.



## Solange Stoecklin

Il y a 17 ans, Solange transplante ses racines de Lutter à Muespach. Elle est mariée et maman de deux enfants, Alexandra et Paul. Solange aime les voyages mais reste très attachée à cette magnifique terre qu'est le Sundgau. Elle aime y parcourir ses paysages à pied, à vélo ou à ski (lorsque c'est possible), y apprécie ses coutumes, sa langue et sa gastronomie. Sa famille et ses amis, qu'elle reçoit régulièrement dans son petit paradis, profitent de ses talents culinaires. Après réflexion, Solange s'est décidée à consacrer une partie de son temps à sa commune d'adoption et notamment dans les commissions affaires sociales, communication, jeunesse et est aussi représentante suppléante des Brigades Vertes. Après des journées bien remplies, le Qi Gong lui permet de trouver la paix et la sérénité.

## Marie-Anne Westwood

Après 10 années passées en Ecosse, un mariage avec Paul, et deux enfants bien remuants, Tom et Lucie, Marie-Anne est arrivée en Alsace en décembre 2010 pour raisons professionnelles. Appréciant l'accueil chaleureux qu'elle a reçu, elle décide de s'engager au sein du conseil municipal pour participer à la vie du village et donner de son temps tout simplement. Cet engagement lui permet de rencontrer de nombreuses personnes différentes et intéressantes et de fixer des racines, ici, à Muespach. Dans ses rares moments de liberté, elle aime lire et préparer les pérégrinations de la famille en région parisienne d'où elle est originaire, ainsi qu'en Ecosse et en Angleterre où habitent une partie de leurs amis et famille.



# Commission des Budgets/Finances

## Compte rendu des différentes délibérations du conseil municipal concernant la commission des budgets/finances pour l'année 2014.

Tout d'abord un grand merci à mes prédécesseurs pour leur gestion rigoureuse des finances de la commune durant les 5 mandats de notre précédent maire, Roland Haller.

En résumé les points importants ont été le gel des taux d'imposition communaux, l'excédent budgétaire de 133.775,23 € au titre de 2013, la réorientation des subventions communales aux seules associations muespachoises, la revalorisation des concessions du cimetière et la réfection du toit de l'église.

Malgré des taux de crédit actuellement au plus bas, il ne nous a pas été possible, compte tenu des pénalités astronomiques demandées par le Crédit Mutuel, de renégocier nos crédits en cours. Une attention particulière sera donc portée sur ce point pour nos éventuels futurs crédits.

Pour l'année 2015, le grand chantier sera la réfection des trottoirs de la rue de Steinsoultz, dans la continuité de ce qui a été fait précédemment, lorsque les travaux d'assainissement seront effectués.

En fonction des disponibilités financières, d'autres travaux seront éventuellement ajoutés lors de la préparation du budget.

### DELIBERATION N° 2013/116 – BUDGETS ET FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N° 02/2013

La décision modificative n° 02/2013 est approuvée à l'unanimité selon les dispositions visées dans le tableau ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement :		
- Chapitre 011/article 61523 « Entretien de voies et réseaux. »	+31.000 €	
	-5.000 €	
- Chapitre 022/article 022 « Dépenses imprévues. »	+800 €	
- Chapitre 65/article 6531 « Indemnités. »	-4.800 €	
- Chapitre 66/article 66111 « Intérêts des prêts réglés à l'échéance. »		+6.700 €
		+3.300 €
- Chapitre 70/7022 « Coupes de bois. »		+6.000 €
- Chapitre 70/article 70388 « Autres redevances & recettes divers. »		+6.000 €
- Chapitre 74/article 74748 « Participations d'autres communes. »		
- Chapitre 74/article 74832 « Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle. »		
	+22.000 €	+22.000 €

### DELIBERATION N° 2014/004 – ASSURANCES – REMBOURSEMENT SUR SINISTRE

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable pour le règlement du solde sur le sinistre du 05 octobre 2012 « Rue du 1<sup>er</sup> Septembre / Choc de véhicule contre du matériel de signalisation » par la réception d'un chèque de 525,00 € de la société GROUPAMA ASSURANCES, assureur de la commune.



**DELIBERATION N° 2014/007 – BUDGETS ET FINANCES – DEMANDE DE L'ASSOCIATION « BATTERIE-FANFARE DE MUESPACH » - ACQUISITION DE NOUVELLES TENUES**

Le Conseil municipal décide d'instruire la demande de subvention déposée par l'association « BATTERIE-FANFARE DE MUESPACH » pour l'acquisition de nouvelles tenues lors de l'élaboration du budget primitif de l'année 2014.

**DELIBERATION N° 2014/008 – BUDGETS ET FINANCES – DEMANDE DE L'ASSOCIATION « GEOL'A DES AILES »**

Le Conseil municipal décide d'instruire la demande de subvention déposée par l'association « GEOL'A DES AILES », par l'intermédiaire de Charlotte WOLFF (demeurant 6 Rue des Coteaux à MUESPACH, vice-présidente de l'association), pour un projet humanitaire avec l'apport de matériel scolaire et médical dans le Sud marocain en participant au « 4L TROPHY 2015 », lors de l'élaboration du budget primitif de l'année 2014.

**DELIBERATION N° 2014/009 – BUDGETS ET FINANCES – TRANSPORTS SCOLAIRES – MODALITES DE PRISE EN COMPTE FINANCIERE DU DEFICIT BUDGETAIRE**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de récupérer le moins perçu entre les dépenses avancées par la commune de MUESPACH et la subvention versée par le Département au titre des transports scolaires auprès des trois communes concernées, soit KNOERINGUE, MUESPACH et MUESPACH LE HAUT selon la quote-part des effectifs des enfants issus de ces communes et utilisant ce service l'année scolaire concernée. La présente décision sera notifiée aux maires des communes intéressées.

**DELIBERATION N° 2014/011 – BUDGETS ET FINANCES – AUTORISATION D'ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la possibilité offerte aux communes d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de l'année 2014 dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Ce montant est fixé à 165.000,00 €.

**DELIBERATION N° 2014/017 – BUDGETS ET FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2013**

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick SCHINDLER, 2<sup>ème</sup> adjoint, chargé des finances, a délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2013, service « Commune », dressé par Monsieur Roland HALLER, Maire, qui donne les résultats suivants :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Excédent 2012	+248.461,68 €	Déficit 2012	-114.999,53 €
Dépenses 2013	-738.632,69 €	Dépenses 2013	-523.163,80 €
Recettes 2013	+818.243,54 €	Recettes 2013	+450.966,03 €
		Restes à réaliser :	
		- Dépenses	-36.100,00 €
		- Recettes	+29.000,00 €
Excédent réel 2013	+328.072,53 €	Déficit réel 2013	-194.297,30 €

## **DELIBERATION N° 2014/018 – BUDGETS ET FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2013 – AFFECTATION DES RESULTATS**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter au budget primitif de l'année 2014 du service « Commune » les résultats de l'année 2013 de la manière suivante :

- Inscription de la somme de **133.775,23 €** à l'article « 002/Résultat de fonctionnement reporté/Excédent » de la section « Recettes de fonctionnement » soit : résultat réel de fonctionnement (excédent) de **328.072,53 €** - résultat réel d'investissement (déficit) de **194.297,30 €**.
- Inscription de la somme de **187.197,30 €** à l'article « 001/Résultat d'investissement reporté/ Déficit » de la section « Dépenses d'investissement ».
- Inscription de la somme de **194.297,30 €** à l'article « 1068/Excédents de fonctionnement capitalisés » de la section « Recettes d'investissement ».

## **DELIBERATION N° 2014/019 – BUDGETS ET FINANCES – COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2013**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte de gestion de l'année 2013 concernant le service « Commune », ce document reprenant les mêmes montants et résultats que le compte administratif vu précédemment.

## **DELIBERATION N° 2014/028 – ADMINISTRATION GENERALE – INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Le conseil municipal décide d'attribuer au maire et aux adjoints à compter du 01 avril 2014 les indemnités de fonction au taux suivants :

- Indemnité de fonction du maire : taux de 31% de l'indice 1015 correspondant à la strate de la population de la commune,
- Indemnité de fonction des adjoints : taux de 8,25% de l'indice 1015 correspondant à la strate de la population de la commune.

Indemnités identiques à celles du précédent mandat.

## **DELIBERATION N° 2014/039 – BUDGETS ET FINANCES – TAUX DES IMPOSITIONS LOCALES POUR L'ANNEE 2014 – VOTE DES TAUX**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux 2013 des impositions locales pour l'année 2014 selon le tableau ci-dessous :

Nature de la taxe	Taux de référence année 2013	Taux de référence année 2014	Bases prévisionnelles	Produit attendu de l'année 2014
Taxe d'habitation	17,54 %	17,54 %	1.110.000 €	194.694 €
Foncier bâti	11,08 %	11,08 %	677.400 €	75.056 €
Foncier non bâti	87,99 %	87,99 %	48.500 €	42.675 €
Cotisation foncière des entreprises	21,64 %	21,64 %	29.400 €	6.362 €
			1.865.300 €	318.787 €

## **DELIBERATION N° 2014/040 – SUBVENTIONS – SUBVENTIONS 2014 – ASSOCIATION «BATTERIE-FANFARE DE MUESPACH» - DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE POUR L'ACQUISITION DE NOUVELLES TENUES**

Le Conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable à la demande de participation financière déposée par l'association « BATTERIE-FANFARE DE MUESPACH » pour l'acquisition de nouvelles tenues et fixe le montant de la subvention au montant de 3.587,02 €.

## **DELIBERATION N° 2014/041 – BUDGETS ET FINANCES – BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2014**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les propositions suivantes de Monsieur le Maire pour le budget primitif de l'année 2014, service « Commune » :

<b>Sections</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	<b>914.062,23 €</b>	<b>914.062,23 €</b>
Investissement	<b>413.697,30 €</b>	<b>413.697,30 €</b>
- Report de crédits	36.100,00 €	29.000,00 €
- Nouveaux crédits	377.597,30 €	384.697,30 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1.327.759,53 €</b>	<b>1.327.759,53 €</b>

Il décide de voter celui-ci en conformité avec la nomenclature M14 et à l'intérieur de chaque section par chapitre.

## **DELIBERATION N° 2014/043 – ADMINISTRATION GENERALE – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – DESIGNATION DES MEMBRES**

Après avoir décidé de ne pas recourir au scrutin secret, le Conseil municipal désigne à l'unanimité les personnes suivantes comme membre de la commission d'appel d'offres :

- Membres titulaires : Monsieur Christian GRANDCLAUDE, Monsieur Alain SCHMITT, Monsieur Henri JACQUES.
- Membres suppléants : Madame Régine RENTZ, Monsieur Michel MUNCH, Madame Nicole HATSTATT.

## **DELIBERATION N° 2014/045 – ADMINISTRATION GENERALE – DELEGATIONS DE FONCTION CONSENTIES AU MAIRE AU TITRE DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Le Conseil municipal émet un avis favorable pour déléguer certaines de ses attributions à Monsieur le Maire selon les dispositions du Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-22, ceci pour favoriser une bonne administration communale. Les délégations suivantes sont attribuées à Monsieur le Maire pendant la durée du présent mandat :

- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférents.
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 500 euros.
- D'intenter, au nom de la commune, les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le Conseil municipal.
- De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum fixé à 50.000 € autorisé par le Conseil municipal.
- D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

## **DELIBERATION N° 2014/098 – BUDGETS ET FINANCES – TAXE D'AMENAGEMENT - RECONDUCTION**

Le Conseil municipal reconduit d'année en année sauf renonciation expresse le taux de la taxe d'aménagement au taux de 2,00 % à compter du 1er janvier 2015.

**DELIBERATION N° 2014/051 & N° 2014/104 – SUBVENTIONS – SUBVENTIONS 2014 – FIXATION DE LA LISTE DES ATTRIBUTAIRES ET DES MONTANTS**

La liste des associations qui percevront en 2014 une subvention de fonctionnement de la commune a été fixée comme suit :

Associations retenues	Montant fixé
Accord Gym et Danse	200,00 €
Arboriculteurs	200,00 €
Batterie-Fanfare subvention exceptionnelle	200,00 € 3.587,02 €
Chorale Sainte Cécile	400,00 €
Club des Sans Soucis	200,00 €
Donneurs de Sang	400,00 €
Football Club de Muespach	400,00 €
Géol'a des ailes Trophy 4L	300,00 €
Groupement d'Action Sociale pour le Personnel	320,00 €
Sapeurs-Pompiers	200,00 €
Sport Culture et Loisirs Sportifs	700,00 €
Sundg'Oldies	200,00 €
Réserve	692,98 €
<b>TOTAL</b>	<b>8.000,00 €</b>

**DELIBERATION N° 2014/085 – BUDGETS ET FINANCES – ECOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE – QUOTES-PARTS COMMUNALES DE REPARTITION DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015**

Le Conseil municipal fixe comme indiqué dans le tableau ci-dessous la quote-part de répartition des frais de fonctionnement de l'école maternelle pour l'année scolaire 2014/2015 :

Commune	Effectifs transmis par la directrice de l'école maternelle	Pourcentage de la quote-part de répartition des frais
KNOERINGUE	0 6	8,82 %
MUESPACH	3 2	47,06 %
MUESPACH LE HAUT	3 0	44,12 %
	<b>6 8</b>	<b>100,00 %</b>

# Commission des Affaires Techniques

## **Compte rendu des différentes délibérations du conseil municipal concernant la commission des affaires techniques (voirie communale, bâtiments communaux) pour cette année 2014.**

L'année 2014 est une année de transition en matière de travaux communaux de voirie marquée par l'élection d'une nouvelle équipe au sein du conseil municipal.

En résumé les principaux travaux ont été des travaux de réfection de voiries réalisés en fin d'année dernière.

Une visite des écoles maternelle et élémentaire a été effectuée avec un listing des principaux travaux d'entretien à réaliser.

Des travaux de petit entretien ont été réalisés dès cet été (peintures, nettoyage des abords, toilettes, etc...).

Les plus gros seront à inscrire aux budgets des prochaines années selon leur degré d'urgence.

Sans oublier, bien sûr la réfection de la partie basse du toit nord de l'église. Réfection qui va se poursuivre avant la fin de cette année pour traiter les fissures engendrées par les fuites du toit d'une part et le crépi côté chaufferie d'autre part.

L'année 2015 sera marquée principalement par la réfection des trottoirs de la Rue de Steinsoultz lorsque les travaux d'assainissement auront été réalisés par la communauté de communes.

Mais également la réalisation d'un parking près du cimetière ainsi que le réaménagement du chemin qui y mène.

D'autres travaux seront à discuter lors de la réalisation du prochain budget.

### **DELIBERATION N° 2013/108 – VOIRIE – RUE DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE – RENOVATION D'UN COFFRET ELECTRIQUE**

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la réalisation de mise en conformité d'une armoire d'éclairage public sise RUE DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE et diverses interventions sur le réseau d'éclairage public. A cet effet, l'offre déposée par la société LIGNES ET RESEAUX DE L'EST, ayant son siège à ILFFURTH, d'un montant total de 3.285,00 € H.T., soit 3.928,86 € T.T.C., est approuvée.

### **DELIBERATION N° 2013/109 – ACQUISITION DE MATERIEL DIVERS – CANDELABRES A LED**

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'acquisition de 3 candélabres identiques à ceux mis en place RUE DE LA FONTAINE. Ces lampadaires seront installés RUE DE DURMENACH où l'ensemble de la préparation technique pour leur pose a déjà été prévue dans le cadre d'une prestation réalisée par

### **DELIBERATION N° 2013/110 – VOIRIE – RUES DIVERSES – REFECTION DE L'ENROBE – APPROBATION DE TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES**

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la réalisation de travaux supplémentaires dans le cadre des travaux de réfection de l'enrobé de diverses rues communales. Le montant retenu avec cette entreprise était de 24.130,00 € H.T. soit 28.859,48 € T.T.C. et la facture définitive est de 26.534,00 € H.T. soit 31.734,66 € T.T.C., réalisés par la société. D'autres travaux non prévus dans le cadre du marché ont dû être réalisés pour un montant de : -pour la RUE DE DURMENACH de 3.512,50 € H.T. soit 4.200,95 € T.T.C. ; -pour la RUE DE LA MONTAGNE de 11.617,00 € soit 13.893,93 € T.T.C.

### **DELIBERATION N° 2013/111 – VOIRIE – RUE DE LA MONTAGNE – REALISATION D'UN PLAN TOPOGRAPHIQUE – APPROBATION D'UN DEVIS**

Le Conseil municipal donne un avis favorable à l'offre du cabinet AP-TOPO PIERRE OCHSENBEIN, de STEINBRUNN LE BAS, d'un montant de 3.695,00 € H.T. soit 4.419,22 € T.T.C. pour la réalisation d'un plan topographique pour la RUE DE LA MONTAGNE, en vue de la mise en place de trottoirs et de lampadaires d'éclairage public.

### **DELIBERATION N° 2013/112 – VOIRIE – RUE DE STEINSOULTZ – REALISATION D'UN PLAN TOPOGRAPHIQUE – APPROBATION D'UN DEVIS**

Le Conseil municipal donne un avis favorable à l'offre du cabinet AP-TOPO PIERRE OCHSENBEIN, de STEINBRUNN LE BAS, d'un montant de 2.245,00 € H.T. soit 2.685,02 € T.T.C. pour la réalisation d'un plan topographique pour la RUE DE STEINSOULTZ, en vue de la mise en place de trottoirs et de lampadaires d'éclairage public.

### **DELIBERATION N° 2013/113 – BATIMENTS – SIRENE D'APPEL A SECOURS – INSTALLATION D'UN NOUVEAU RESEAU ELECTRIQUE POUR L'ALIMENTATION**

Un avis favorable est donné par le Conseil municipal pour le projet d'installation d'un nouveau réseau électrique pour l'alimentation de la sirène située sur le toit de l'église. A cet effet, sont approuvés les propositions suivantes : -travaux de branchement par la société ERDF, d'un montant de 874,56 € T.T.C., soit 935,78 € T.T.C. ; -acquisition du matériel par la société DIETSCHY ELECTRICITE, ayant son siège à WALDIGHOFFEN, d'un montant 1.045,00 € H.T., soit 1.249,82 € T.T.C.

### **DELIBERATION N° 2014/005 – VOIRIE – RUE DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE – 2EME TRANCHE – LOT N° 1 – APPROBATION D'UN AVENANT**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant n° 1 pour le lot n° 1/VRD des travaux de voirie RUE DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE de la 2<sup>ème</sup> tranche, présenté par la société TRAVAUX PUBLICS DU PAYS DE SIERENTZ de SIERENTZ, titulaire du marché, pour un montant de 10.081,29 € H.T. soit 12.057,23 € T.T.C.

### **DELIBERATION N° 2014/010 – BATIMENTS COMMUNAUX - TRAVAUX**

Ce point fera l'objet d'une discussion en commission des finances lors de l'élaboration du budget primitif de l'année 2014. Il a été fait part de l'élaboration d'un état général des travaux à entreprendre durant le prochain mandat 2014-2020 dans tous les bâtiments relevant de la gestion communale.

### **DELIBERATION N° 2014/020 – URBANISME – AMENAGEMENT DU SECTEUR A.U. RUE DU RAIL**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que plusieurs demandes de certificats d'urbanisme ont été déposées pour information sur la constructibilité des terrains inclus dans la zone A.U./RUE DU RAIL (partie hachurée sur le plan annexé à l'extrait du registre des délibérations). Il informe l'assemblée délibérante des conclusions d'un entretien avec le chef de l'unité territoriale d'ALTKIRCH de la DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU HAUT RHIN, concernant une éventuelle ouverture à l'urbanisation de cette zone. Il avise qu'il a pris contact avec les services de l'AGENCE DEPARTEMENTALE DE L'AMENAGEMENT ET DE L'URBANISME DU HAUT RHIN (ADAUHR) pour réaliser une étude d'ensemble d'aménagement d'ouverture à l'urbanisation de cette zone sous une forme restant à définir. Le Conseil municipal, au vu de ces éléments, et à l'unanimité, émet un avis favorable à la réalisation d'une étude d'ensemble d'aménagement pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone A.U./RUE DU RAIL (partie haute), et de solliciter les services de l'AGENCE DEPARTEMENTALE DE L'AMENAGEMENT ET DE L'URBANISME DU HAUT RHIN (ADAUHR) pour réaliser cette étude.

### **DELIBERATION N° 2013/114 – ACQUISITION DE MATERIEL DIVERS – PNEUS POUR LE TRACTEUR COMMUNAL**

Un avis favorable est donné par l'assemblée délibérante pour l'acquisition de pneus pour le tracteur communal, pour un montant total de 1.390,16 € H.T., soit 1.662,63 € T.T.C., auprès de la société AC PNEUS ET SERVICES, ayant son siège à JETTINGEN.

### **DELIBERATION N° 2014/063 – ACQUISITION DE MATERIEL DIVERS – BARRIERES DE SECURITE**

Le Conseil municipal approuve le projet d'acquisition de 20 barrières de sécurité pour mise en place le long de l'école maternelle et du presbytère. A cet effet, la proposition de la société SEMIO, ayant son siège à VALENCE, d'un montant total de 1.892,60 € H.T., soit 2.271,12 € T.T.C. est approuvé.

### **DELIBERATION N° 2014/064 – TRAVAUX DE BATIMENTS - EGLISE**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de transformation de la charpente/couverture/zinguerie de l'église paroissiale de MUESPACH. Après délibéré, l'assemblée délibérante approuve le devis de la société LUTZ, ayant son siège à DURLINSDORF, d'un montant total de 21.500,00 € H.T., soit 25.800,00 € T.T.C., avec date de fin de travaux impérative fixée au 30 septembre 2014.

### **DELIBERATION N° 2014/076 – ADMINISTRATION GENERALE – FORMATION POUR MATERIEL DE SECURITE**

Le Conseil municipal donne un avis favorable à une instruction du personnel au maniement des extincteurs. A cet effet, la proposition de la SUNDGAU PROTECTION INCENDIE, ayant son siège à BETTENDORF, pour un montant de 351,00 € H.T. soit 421,20 € T.T.C. pour un groupe de 10 à 15 personnes est approuvé.

### **DELIBERATION N° 2014/095 – ACQUISITION DE MATERIEL DIVERS – SECURITE INCENDIE – PLANS D'EVACUATION, D'INTERVENTION ET EXTINCTEURS**

Le Conseil municipal donne un avis favorable pour l'acquisition de 4 extincteurs pour le 1<sup>er</sup> étage de l'école élémentaire, la chaufferie au sous-sol de l'école élémentaire, le sous-sol de l'école maternelle et le hangar communal, au prix total de 253,80 € H.T. soit 304,56 € T.T.C. auprès de la société SUNDGAU PROTECTION INCENDIE, ayant son siège à BETTENDORF. Il reporte sa décision concernant les plans d'évacuation et d'intervention dans les bâtiments qui n'en sont pas pourvus.

### **DELIBERATION N° 2014/107 – VOIRIE – RUE DE STEINSOULTZ AMENAGEMENT DE TROTTOIRS ET D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Le Conseil municipal donne un avis favorable pour la réalisation du projet de travaux suivants : aménagement de la RUE DE STEINSOULTZ. Ce projet est évalué à environ 150.000,00 € et concerne notamment la rénovation des trottoirs d'une partie de la rue et la mise en place d'un nouvel éclairage public (candélabres avec lampes à leds). La dévolution des travaux interviendra après la consultation d'entreprises selon le Code des marchés publics.

# Association Foncière

---

Jeudi 4 décembre 2014 a eu lieu la réunion du nouveau bureau de l'association foncière de Muespach en vue de l'élection des président, vice-président et secrétaire.

Le bureau se compose comme suit :

- Biechlin Dominique, Froberger Jean-Marc et Hatstatt Rémy, membres titulaires désignés par la chambre d'agriculture
- Gretter Louis, Hatstatt Christian et Hebinger Hubert, membres titulaires désignés par la commune
- Maxime Meister, représentant du maire
- Brunner Bernard et Gutzwiller Paul, membres suppléants désignés par la chambre d'agriculture
- Biechlin Yannick et Hatstatt Nicole, membres suppléants désignés par la commune.



Ont été élus :           Hatstatt Rémy au poste de président  
                              Gretter Louis au poste de vice-président  
                              Hebinger Hubert au poste de secrétaire.

La nouvelle équipe remercie les membres sortants pour leur implication au cours des six dernières années.

## **De quelles manières, l'association foncière finance-t-elle ses travaux ?**

En 1964, le remembrement touchait 714 hectares sur les 807 hectares de terres agricoles du ban communal. Depuis, chaque propriétaire d'une parcelle remembrée verse une cotisation annuelle fixée par l'association foncière. Cette cotisation est actuellement de 21 euros par an et par hectare. L'association foncière dispose donc d'un budget d'environ 15'000 euros. Ce budget est destiné à l'entretien des chemins et fossés placés sous la responsabilité de l'association foncière.

Ainsi, de 2011 à 2013, 8'000 mètres de fossés ont été curés pour un coût de 6'700 euros TTC. Depuis 2011, l'association foncière rembourse chaque année 8'000 euros à la commune qui a concédé une avance de trésorerie lors de travaux d'empierrage et d'enrobage sur 1'500 mètres de chemins AF (Association Foncière).

Les projets pour les années à venir sont le renouvellement d'enrobée, l'empierrage et le décapage de chemins, le curage des fossés et le remplacement de buses.

Certains travaux sont tellement coûteux qu'une harmonisation logistique et budgétaire s'impose et impliquent une collaboration étroite entre la commune et l'association foncière.

C'est avec un réel enthousiasme que la nouvelle équipe s'est déclarée prête à œuvrer en faveur de la communauté.

Le Président



# Commission Forêt



La commission forêt est constituée de Louis Gretter, Maxime Meister et Hubert Hebinger, épaulés par Mme Pompermeier, agent ONF.

Le rôle de cette commission est de gérer et préserver notre patrimoine forestier.

Si les prévisions de nos météorologues s'avèrent exactes, travaux de coupe, débardage et façonnage du bois de feu, poseront de plus en plus de problèmes dans les années à venir. En effet, nos hivers comptent de moins en moins de périodes de fortes gelées qui permettent au sol de supporter le poids des engins mis en œuvre. Il existerait des moyens moins lourds, voir même la possibilité d'utiliser le cheval de trait, mais serions-nous prêt à en payer le prix ?

Le volume de coupe reste le même que l'année dernière et pour renouer avec le passé, nous proposerons aussi des lots sur pied et fonds de coupe.



## Développement durable

*En France, chaque seconde, 2,2 nouveaux arbres sont plantés, soit 70 millions de nouveaux arbres par an (2013). C'est ce qui explique que la forêt française augmente régulièrement de taille avec 35 000 hectares par an, et avec 1 400 000 000 arbres. Et d'ailleurs, la forêt française n'est pas en danger, mais voit sa superficie stabilisée depuis 2006 et commencer à régresser vers 2013-14. Elle n'a jamais été aussi vaste depuis le Moyen-âge. Elle occupe actuellement 29.4% du territoire soit 20.6 millions d'hectares. Bref la forêt française gagne du terrain (source Planestoscope)*

### DELIBERATION N° 2014/091 – FORET COMMUNALE – COUPES DE BOIS DE L'ANNEE 2015 - PREVISIONS

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité et sans observation le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes de bois pour l'année 2015 élaborés par les services de l'OFFICE NATIONAL DES FORETS. Il donne les détails des principaux éléments suivants :

- Bois d'œuvre et d'industrie : 580 m<sup>3</sup> issus des parcelles 12A, 3R et 7I
- Bois de feu : 260 m<sup>3</sup> soit 372 stères issus des parcelles 3R et 7I
- Volume non façonné : 197 m<sup>3</sup> soit 281 stères issus des parcelles 12A, 3R et 7I

Soit une recette brute prévue de **51.780,00 € H.T.**

- Dépenses d'exploitation prévues (personnel de 0,00 €, abattage et façonnage à l'entreprise de 25.720,00 €, débardage et câblage de 5.130,00 €, honoraires de 2.741,00 €).

Soit une dépense brute prévue de **33.591,00 € H.T.**

Soit un bilan prévisionnel net excédentaire de **18.190,00 € H.T.**

### DELIBERATION N° 2014/092 – FORET COMMUNALE – PRIX DU STERE DE BOIS DE CHAUFFAGE POUR L'ANNEE 2015

Le Conseil municipal maintient pour l'année 2015 à **44,00 € H.T.** le stère de bois de chauffage. Il est rappelé que les stères réservés sont uniquement destinés au chauffage des foyers de la commune.

### DELIBERATION N° 2014/103 – FORET COMMUNALE – CERTIFICATION PEFC – RENOUELEMENT

Le Conseil municipal décide approuve le renouvellement de l'adhésion de la commune de MUESPACH au programme de Certifications Forestières de la Région Alsace (PEFC) pour une nouvelle période de 5 ans à compter du 01 janvier 2015.

# Etat civil 2014 (19/11/2013 au 31/12/2014)

## Le cycle de la vie.

Naissances			
NOM	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE
ISLER	Cassandra Estelle	22 février 2014	8, rue du Ziel
VAN ECK	Jonas	20 juin 2014	4, rue du Moulin
BERNHARD GITTA	Maël	30 septembre 2014	1, rue du Rail
JACOB	Charline	30 septembre 2014	4, rue des Champs
RIEDLE	Matheo Charles Thierry	5 novembre 2014	6a, rue du 1 <sup>er</sup> Septembre
SCHWECHLER	Paul Merry Gilles	20 décembre 2014	6 rue du Ziel

Mariage			
EPOUX	EPOUSE	DATE DU MARIAGE	LIEU DU MARIAGE
WINTERHALTER Kevin Pascal	LUX Sabrina Marie	3 mai 2014	Muespach

Décès			
NOM	PRENOMS	DATE ET LIEU DU DECES	ANCIENNE ADRESSE
SCHWAB née BRAND	Christine Marie-Odile	18 novembre 2013 Mulhouse (68)	5, rue des Prés
HEMMERLIN née NIGLIS	Lucie	10 mai 2014 Muespach (68)	90, rue du 1 <sup>er</sup> Septembre
GOEPFERT	Henri Eugène	29 septembre 2014 Muespach (68)	16, rue de Steinsoultz
FLIEG	Raymond Fernand	11 octobre 2014 Mulhouse (68)	56, rue de la Montagne

# Etat civil

---

## Grands Anniversaires

---

### DELIBERATION N° 2014/037 – COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire communique les informations diverses suivantes :

La commission chargée des affaires sociales passera chez les personnes âgées de 80, 85, 90, 95 ans.

<p><b>Ils ont fêté leur anniversaire en 2014</b></p> <p><i>La commission chargée des Affaires Sociales remercie toutes les personnes pour leur chaleureux accueil.</i></p>	<p><b>Les grands anniversaires de 2015</b></p>
--	--

### 80 ans

<p>BITSCH Arthur BLENNER Joséphine BOHRER Yvonne BRUNNER Hélène HAAS Marie Louise HOFSTETTER Marguerite KREUTTER Fernand KUENTZ Georgette LITZLER Charles WESPISSER Aimé WILLIG Marie-Thérèse</p>	<p>BLIND Joseph - 11 mars SCHERRER Marguerite - 15 mai SPRIGINSFELD Lydia - 26 mai SEGINGER Yvonne - 13 juin</p>
---	--

### 85 ans

<p>HATSTATT Pierre HEMMERLIN Pierre SCHOFFMANN Georgette STARCK Marie</p>	<p>DREYER Adrien - 6 mars KUNTZ Jeanne - 27 septembre</p>
---	---

### 90 ans

<p>SCHEIDECK Maria SCHOFFMANN Anne-Marie</p>	<p>GROELL Germaine - 14 mars BLENNER Marguerite - 10 juin RIETHER Anne - 25 décembre</p>
--	--

### 95 ans

	<p>KUENY Aloyse - 6 juillet</p>
--	---------------------------------

# Urbanisme

## Demandes déposées et délivrées en 2014 (du 19/11/13 au 31/12/14)

Permis de construire			
DEMANDEURS	OBJETS	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
BIECHLIN Dominique & Laurence Muespach	Couverture d'une terrasse	Rue de Steinsoultz	Arrêté d'autorisation du 27.01.2014
GAEC BIECHLIN Muespach	Hangar de stockage	Auf des Hoehe	Arrêté d'autorisation du 19.05.2014
SCHUMACHER Antoine Muespach	Pavillon	Rue de la Montagne	Arrêté d'autorisation du 24.03.2014
TECHER Fabrice Village Neuf	Modificatif d'un permis de construire	Rue du Gersbach	En cours d'instruction
KUNTZ Rémi Feldbach	Maison d'habitation	rue du 1er Septembre	En cours d'instruction

Déclarations préalables			
DEMANDEURS	OBJETS	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
BARTH Germaine Muespach	Garage	Rue des Fleurs	Certificat de non opposition du 24.01.2014
LEWON Ivan Muespach	Extension de terrasse	Rue du Gersbach	Arrêté d'opposition du 01.04.2014
MUNCH Michel Muespach	Abri de jardin	Rue de la Montagne	Certificat de non opposition du 12.06.2014
SIMON Elise Saint Louis	Auvent sur construction en cours	Rue du Gersbach	Certificat de non opposition du 27.06.2014
DAVID Gilbert Muespach	Puits de forage	Rue de la Gare	Dossier classé sans suite
SCHULL Suzanne Muespach	Nlle charpente avec tuiles identiques et toiture uniforme	Rue de la Montagne	Certificat de non opposition du 28.07.2014
DA SILVA José Muespach	Auban sur terrasse	Rue du 1 <sup>er</sup> Septembre	Certificat de non opposition du 31.07.2014
SEGLER Pierre Muespach	Ravalement des façades de la maison d'hab.	Rue de Steinsoultz	Certificat de non opposition du 07.10.2014
HEMMERLIN Thomas Muespach	Enclos pour poulailler	Rue du Willerhof	Arrêté de non opposition du 08.01.2015
GIRARDIN Ludovic Muespach	Piscine	Rue de Durmenach	Arrêté d'autorisation du 05.12.2014
AGE Géomètres Expe. Mulhouse	Division de parcelles pour construction	Rue des Côteaux	En cours d'instruction
MEISTER Nicolas Muespach	Piscine et abri de jardin	Rue des Acacias	En cours d'instruction

# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

---

La Communauté de Communes Ill et Gersbach a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en 2014. Ce PLUi remplacera l'ensemble des différents documents d'urbanisme actuellement en vigueur sur la Communauté de Communes.

## 1. Qu'est-ce que le PLUi ?

Le PLUi est un document d'urbanisme qui, en plus de définir de façon précise le droit des sols applicable à chaque terrain, exprime un projet de développement du territoire (communal et intercommunal) pour une quinzaine d'années.

Élaborer un PLUi c'est répondre à la question suivante : « *Quel territoire voulons-nous habiter et laisser à nos enfants ?* »

Le dossier de PLUi se compose :

- D'un rapport de présentation constitué d'un diagnostic du territoire et de l'ensemble des justifications et évaluations des incidences du projet de PLUi sur l'environnement.
- D'un projet d'aménagement et de développement durables fixant les grandes orientations du développement futur du territoire.
- De plans de zonage et de règlement.
- Des orientations d'aménagement et de programmation qui fixent notamment les principes d'aménagement des zones à urbaniser.
- D'annexes (plans des réseaux d'eau et d'assainissement, liste des servitudes d'utilité publique...).

## 2. Qui participe à l'élaboration du PLUi ?

- Les élus locaux qui traduisent, dans les documents, leur projet de territoire.
- Un groupement de bureaux d'études spécialisés, dont le mandataire est TOPOS, qui conseille et aide la Communauté de Communes à élaborer son PLUi.
- Les personnes publiques associées (Direction Départementale des Territoires, Chambre d'agriculture, Conseil Général du Bas-Rhin, Chambre de Commerce, Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Sundgau...) qui seront consultées sur le projet et donneront leur avis. Leur rôle est de vérifier si le document respecte les lois en vigueur et s'inscrit dans les orientations des documents d'échelle supra communale.
- Les habitants qui, tout au long de l'élaboration, sont tenus informés et peuvent donner leur avis sur le projet.

## 3. Le PLUi et la concertation avec la population :

La concertation est l'action d'agir et de réfléchir ensemble. Elle se déroule jusqu'à l'arrêt du PLUi.

Les modalités de concertation retenues par la commune sont :

- Rédaction d'articles dans le bulletin municipal et sur le site internet des Communes.
- La tenue d'au moins une réunion publique avec la population.
- Les études seront tenues à la disposition du public, en mairie ou en Communauté de Communes, pendant toute la durée de l'élaboration jusqu'à l'arrêt du projet de plan local d'urbanisme intercommunal. Le dossier sera constitué et complété au fur et à mesure de l'avancement des études.
- Le public pourra en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des mairies des communes membres ou de la Communauté de Communes, et faire connaître ses observations en les consignnant dans un registre ouvert à cet effet.

A l'issue de cette concertation, un bilan sera dressé par le Conseil Communautaire, qui en délibèrera.

## 4. Les étapes de l'élaboration du PLUi :

- Une phase technique d'élaboration du projet complet de PLUi au cours de laquelle se déroulera la concertation et qui devrait durer un peu moins de 2 ans.
- Une phase administrative avec consultation officielle des Personnes Publiques Associées, enquête publique et approbation du PLU, qui devrait durer près de 9 mois.

Si l'on considère les délais de production et les délais administratifs, l'élaboration d'un PLU prend un peu moins de 3 ans pour un total d'une centaine de réunions.

# Muespach sur Internet et Facebook

Vous pouvez tout savoir en un clic

## La vie de la commune sur Internet

[www.muespach.fr](http://www.muespach.fr), c'est l'adresse à mettre dans vos favoris. En quelques clics vous accédez à des informations très régulièrement remises à jour

- L'agenda : les évènements à venir (fêtes, don du sang, collecte,...)
- L'actualité : cambriolages, actions réalisées, informations officielles, ...
- Infos pratiques : horaires d'ouverture, téléphone d'urgence, ...
- Vie éducative, économique, associative, communale, culturelle, ...
- Les actions du Conseil Municipal des Jeunes
- Galerie photos
- Lien sur notre page Facebook



## L'actualité de la commune en direct sur Facebook

[www.facebook.com/muespach](http://www.facebook.com/muespach), c'est la page à suivre.



Plus de 650 personnes suivent l'actualité de la commune. Pour un petit village comme le nôtre, c'est tout simplement formidable, merci à vous.

- L'actualité publiée sur Facebook est variée et vous permet de profiter des dernières informations de la commune, du Sundgau et même de notre région, n'est-ce pas Elise ?
- Rappelons à nos lecteurs que vous pouvez profiter de notre page Facebook, même si vous n'avez pas de compte. Pour cela, cliquez simplement sur l'image Facebook en première page de notre site Internet <http://www.muespach.fr/>

## Restez informés par email

Les personnes désirant être informées de ce qui se passe au sein de la commune (Travaux, coupures d'eau, rappels de manifestations diverses, cambriolages, etc...) peuvent s'inscrire auprès de la mairie en envoyant son adresse mail à la mairie à : [mairie-de-muespach@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-muespach@wanadoo.fr) et ces personnes recevront un mail dès qu'une information sera jugée utile.



# Les 10 Commandements pour 2015

---

1. Ton voisin tu respecteras et ton voisin te respectera.
2. Dans la rue du 1er septembre et aussi les autres, le trottoir, avec ton véhicule, tu n'obstrueras pas, la largeur d'une poussette tu laisseras.
3. Quand chercher ton bon pain tu iras, les parkings tu utiliseras, leur entrée tu ne bloqueras pas. Ton moteur tu couperas. A vélo ? ben, tu auras tous les droits, tu seras le Roi.
4. Nos enfants tu protégeras, la descente de la cour aux horaires des Ecoliers, en voiture tu n'emprunteras pas.
5. Le règlement affiché aux aires de jeux tu liras, sur les horaires tu t'attarderas.
6. Les lieux publics, tu respecteras. Tes mégots au sol, tu ne jetteras pas. Tes bouteilles, même vides, tu n'oublieras pas.
7. Dans la nature, ordures, branches, gazon tu ne sèmeras pas. La déchetterie de la comcom à Waldighoffen, même à l'envers, tu utiliseras. Dans la rivière et fontaines, fumier et eaux savonneuses tu ne déverseras pas.
8. Dans ton jardin, un feu tu ne feras pas. Ta tondeuse, aux horaires, tu démarreras.
9. Ton chien, gentil ou très gentil, divaguer tu ne laisseras pas, ses déjections sur les trottoirs ou parcelle du voisin tu lui interdiras. A cheval, les sentiers tu respecteras et les potagers, tu ne traverseras pas.
10. Ton village tu aimeras, et ton village te le rendra.



## Médaille de la famille française

---

La **Médaille de la Famille** est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites, et de leur témoigner la reconnaissance de la nation.

Nous invitons les mères ou les pères de famille élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans et n'ayant pas encore reçu la médaille de la famille française, à se faire connaître au secrétariat de la mairie.



# Vie Culturelle

## Entretien du cimetière communal

Quelques villageois nous ont informé que la croix au-dessus de la grotte en au haut du cimetière était recouverte par le lierre et était devenue invisible.

C'est ainsi qu'un samedi matin sous un jour de pluie, grâce à la bonne volonté de quelques personnes, le lierre a été taillé et la croix est à nouveau visible depuis l'entrée du cimetière.

Le bénitier a retrouvé son étanchéité et l'eau bénite est maintenant quasi toujours présente, sauf en hiver.



Les gros conifères desséchés et perdant les aiguilles près de la croix ont été enlevés.

Nous tenons à remercier les personnes qui s'occupent du fleurissement de la croix de mission et de la grotte.

### **DELIBERATION N° 2014/074 – CIMETIERE – TARIF DES CONCESSIONS**

Les nouveaux tarifs des concessions des tombes et des cases du columbarium ci-dessous ont été approuvés pour une application à compter du 03 septembre 2014 :

Columbarium :

1000 € par case de 4 urnes (au lieu de 256 € par case) pour une durée de 15 ans.

Tombes :

→ simple de 2 m<sup>2</sup> : 85 € (au lieu de 64 €) pour 15 ans et 170 € ( lieu de 128 €) pour 30 ans

→ double de 4 m<sup>2</sup> : 170 € (au lieu de 128 €) pour 15 ans et 340 € ( lieu de 256 €) pour 30 ans

→ perpétuelle : 800 € (inchangé)

### **DELIBERATION N° 2014/053 – CIMETIERE – AMENAGEMENT D'UN PARKING**

Le Conseil municipal donne un avis favorable au projet d'aménagement d'un parking au cimetière communal.

A cet effet, il fait part qu'une offre a été déposée par la société T.P. PAYS DE SIERENTZ, ayant son siège à SIERENTZ, d'un montant de 9.239,00 € H.T. soit 11.086,80 € T.T.C. Ce projet étant susceptible d'être subventionné par le CONSEIL GENERAL DU HAUT RHIN au titre des projets d'intérêt local (PIL), une demande de subvention sera déposée pour l'année 2015

### **DELIBERATION N° 2014/082 – CIMETIERE – MISE EN PLACE D'UNE CLÔTURE**

Le Conseil municipal donne un avis favorable à l'enlèvement de la haie sur le côté gauche et à la mise en place d'une clôture dans le cadre de l'aménagement d'un parking au cimetière communal. Il choisit la variante n° 2 de l'offre déposée par la société HETT GRILLAGES, ayant son siège à ILLZACH MODENHEIM, d'un montant de 6.102,22 € T.T.C. (hauteur de 1,53 m). Cette opération est programmée en 2015 au vu de la décision d'octroi d'une subvention par le Conseil général.



Retrouvez l'actualité culturelle de la paroisse et de la communauté de Paroisses sur le site Internet de la commune, et lors de grands événements, sur notre page Facebook.



**Objet** : Opération "Brioche" 2014



**A.P.E.I.**  
**Hirsingue**

Hébergement - Accueil de Jour  
Accompagnement à la vie Sociale  
Maison de Retraite Spécialisée  
Equipe Mobile de Soins

Monsieur le Maire,

La solidarité et la générosité de vos administrés ont une nouvelle fois été au rendez-vous de notre traditionnelle vente de "Brioche" au profit des personnes handicapées mentales de l'A. P. E. I. de Hirsingue.

L'édition 2014 a permis de vendre dans votre commune **210** brioches pour un montant de **1 064 €**.

Je suis particulièrement touché par ce résultat, principalement dû à l'efficacité des vendeurs bénévoles de votre village. Je souhaite que vous leur transmettiez publiquement nos plus vifs remerciements, ainsi qu'à vos concitoyens pour leur générosité.

L'accompagnement au quotidien des personnes déficientes intellectuelles est à la charge des collectivités territoriales. Notre association assure au mieux cette mission ! Mais par les dons de cette opération « Brioche », vous nous permettez d'améliorer le cadre de vie des personnes défavorisées accueillies dans nos structures.

Au nom des personnes résidentes et usagères de nos services, de l'ensemble du personnel, des membres bénévoles du Conseil d'Administration, nous vous remercions très chaleureusement.

Le Président,

Fernand HEINIS



## La quête à domicile

du Comité du Haut-Rhin de la Ligue Contre le Cancer

### COMITÉ DU HAUT-RHIN

Aujourd'hui, 2 communes haut-rhinoises sur 3 sont partenaires du Comité du Haut-Rhin de la Ligue contre le Cancer en organisant une quête à domicile.

Cette collecte est une tradition vieille de plus de 60 ans. Chaque année, des équipes de bénévoles, coordonnées par leurs représentants « délégués », sillonnent les quartiers de leur commune afin de solliciter la générosité de leurs voisins. Ils deviennent ainsi de réels ambassadeurs de la Ligue contre le Cancer dans le Haut-Rhin.

En 2014, 221 communes haut-rhinoises organisaient cette quête grâce au soutien bénévole de 1 895 quêteurs et délégués. Grâce à leur enthousiasme et leur dévouement, plus d'**un million d'euros** a été collecté auprès de 46 000 adhérents qui soutiennent ainsi les actions de la Ligue dans notre département : l'Aide à la Recherche contre le Cancer, le soutien des malades et de leurs proches, les actions d'information et de prévention.

Cette quête est un moment fort et attendu de l'année pour les communes partenaires. En effet, elle permet non seulement aux habitants de se rencontrer par le biais d'une action caritative, solidaire et d'intérêt général.

Si vous souhaitez soutenir cette collecte à Muespach en devenant quêteur et avoir des informations complémentaires, merci de prendre contact avec la Mairie au : Tél. 03 89 68 61 24

**En participant à cette quête à domicile, une commune se mobilise activement  
En faveur de la lutte contre le cancer dans le Haut-Rhin, pour et avec ses habitants.**

# Environnement

## La rubrique propre

### Dépôt sauvage de pneus

Un dépôt sauvage d'une vingtaine de pneus a été découvert jeudi 21 août dans la forêt entre Muespach et Steinsoultz. Cet acte délibéré est intolérable et n'est sans doute pas le fruit d'un Muespachois.



### Dépôt d'encombrants au dépôt de verres.

Acte totalement incompréhensible maintenant que nous disposons d'une déchetterie pouvant accueillir nos encombrants. Mais ce n'est sûrement pas l'acte d'un muespachois !

### Horaire de la déchetterie Ill et Gersbach à Waldighoffen

La déchetterie se trouve à Waldighoffen, sur les hauteurs du Weldom et nouvel ancien Super U. Pour y accéder, rien de plus simple. Retirez votre badge gratuitement à la Comcom Ill et Gersbach situé à proximité du Crédit Agricole à Waldighoffen



Jours	Horaires
Lundi	de 14h à 17h
Mercredi	de 09h à 12h
Vendredi	de 14h à 17h
Samedi	de 09h à 12h et de 13h à 17h

## Opération « Haut-Rhin Propre »

Vous avez envie de faire un geste pour la planète, de sensibiliser vos enfants ou de partager un moment convivial entre habitants ? L'opération « Haut-Rhin Propre » est alors faite pour vous !

Organisée par le Conseil Général, l'opération elle se déroulera le 11 avril. Chaque habitant de la commune de Muespach est cordialement invité à se mobiliser pour ce nettoyage de printemps de notre village. Un tract vous sera distribué. Venez nombreux.



## Embellissement du village

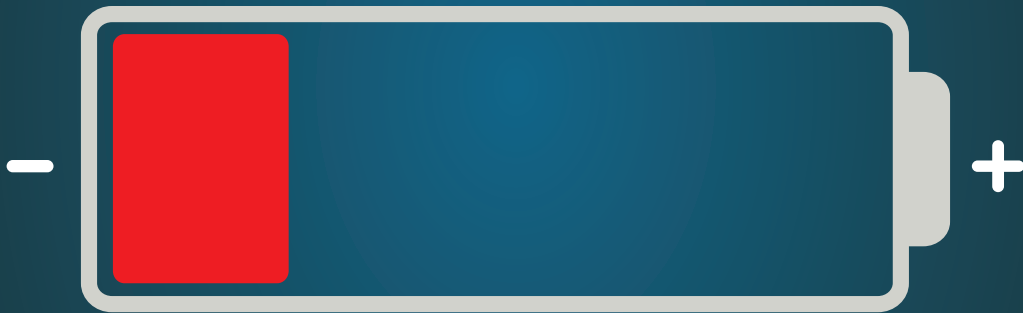
Le village profite de la créativité et de la main verte de ses conseillers et employés.





ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

# RÉSERVES FAIBLES



DON DE SANG  
MAINTENANT  
C'EST URGENT

© Camps Réserves - All. gén. 40x60 - v02 - déc.2013 - All. Contents - No pas jeter sur la voie publique



N° Vert 0 800 109 900  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

# Don du sang

---

## Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Muespach

---

### Céleste 20 ans, une Muespachoise qui a franchi le pas.

« Je me suis toujours dit que si j'avais un jour l'occasion de venir en aide à des personnes dans le besoin, je le ferais. Et le don du sang en est un excellent moyen » nous confie Céleste. Petite, Céleste accompagnait déjà Patricia, sa maman, donner son sang.. «J'ai toujours porté un grand respect aux gens qui donnent leur sang, qui viennent en aide à des personnes qu'ils ne connaissent pas et ne connaîtront jamais ».

C'est l'année de ses 18 ans que Céleste a eu « enfin » le droit de contribuer à cet élan de solidarité. Le jour J elle s'est lancée sans appréhension «vu le nombre de personnes le faisant sans jamais se sentir mal». Et puis « tout est bien organisé. Un petit questionnaire à remplir, un entretien médical, et la prise de sang passée, un bon petit repas....pour reprendre des forces ».

Et Céleste, nous donne alors une vraie leçon de vie : « L'infirmière me disait, lors du dernier don, que seulement 6 % de la population française donnait son sang ! Nous devenons bien trop égoïstes, n'avons plus le temps pour rien... mais le temps pour aider doit être conservé. Alors donnons tous 10 min de notre vie pour offrir quelques fois plusieurs années aux bénéficiaires. C'est aussi cela, l'esprit d'équipe, s'aider les uns les autres sans attendre forcément une reconnaissance » ajoute la footballeuse du FC Muespach.

« On peut donner son sang 4 fois dans l'année et je compte y aller le plus souvent possible ! » assure Céleste.

Alors, allons-y nous tous !



### Donner son sang, c'est sauver des vies.

**Donner son sang, un geste indispensable et généreux** qui permet chaque année de soigner 1 million de malades en France grâce aux produits sanguins.

**N'hésitez plus**, vous qui avez entre 18 à 65 ans pour les femmes et 70 ans pour les hommes, venez rejoindre cette grande famille de bénévoles pour effectuer ce geste de solidarité humaine qui est le **don du sang**.

Les prochaines collectes de sang auront lieu :

- Mercredi 22 avril 2015 à Muespach-le-Haut
- Vendredi 31 juillet 2015 à Muespach
- Mercredi 22 octobre 2015 à Muespach-le-Haut

# Association Sports et Loisirs

---

## Chasse aux œufs et tournoi de pétanque

---

### Avril 2014. Chasse aux œufs

Malgré un froid de canard, c'est bien un lièvre prolifique qui a dispersé des œufs de Pâques à proximité de l'école élémentaire de Muespach. Avertis par le conseil municipal, de nombreux jeunes chasseurs armés de besaces se sont joyeusement rués sur les nids. Le ramassage effectué, les gourmands comparaient leurs prises car tous les œufs ne se valaient pas, certains permettaient de gagner de gros lièvres en chocolat. Parents et enfants clôturaient la chasse en partageant une omelette concoctée par les membres du tout nouveau conseil.



### Août 2014. Tournoi de pétanque annulé

Malgré plusieurs doublettes inscrites, l'Association Sports et Loisirs de Muespach a été obligée d'annuler son tournoi annuel de pétanque qui devait se dérouler dimanche 31 août. La faute à une météo à ne pas mettre un cochonnet dehors ! Toutes nos excuses aux boulistes qui avaient fait le déplacement d'Uffheim, Sierentz et Waldighoffen. Rendez-vous en 2015 !



# Associations

## Les poumons du village

### Batterie Fanfare de Muespach

Depuis 25 ans, la Batterie Fanfare des Sapeurs Pompiers de Muespach, sous la houlette de Patrick Kreutter, son dynamique chef, accompagne les cérémonies du 14 Juillet. Composée de membres de tous âges, de 9 à 41 ans, elle a, cette année, également mis l'ambiance lors de la Fête de la Musique de Waldighoffen puis le 16 Août au cours de la « Fascht em Wasen », traditionnelle Fête des Moissons de Durlinsdorf, où les musiciens ont précédé le cortège des habitants en costume d'époque et ont lancé le grandiose feu d'artifice. Merci à Patrick, Laurent, Rémy, Thomas, Jérôme, Maxime, Céleste, Malaury, Louis, Cyril, Idris, Priscilla, Samuel, Victor, Clément, Célia et Lucas pour leur énergie, leur talent et leur générosité mis au service



de la musique, qu'ils continuent longtemps à égayer nos manifestations ! La Batterie Fanfare remercie chaleureusement la commune pour avoir subventionné l'achat de tenues.

Patrick Kreutter



### Chorale Sainte Cécile.

Nous sommes 17 choristes de Muespach et 9 choristes de Muespach le Haut qui chantent avec nous depuis 1989, dirigé par un jeune chef dynamique et talentueux comme directeur et organiste.

La mission principale de la Chorale est d'animer et d'embellir les offices liturgiques de la paroisse Saint-Blaise et donner aux célébrations un caractère plus priant, plus recueilli ou plus festif et plus joyeux, selon les moments, au moyen de la musique vocale qui favorise l'expression de la foi et la piété de l'assemblée toute entière.

Les Choristes se produisent aussi à l'extérieur lors de manifestations locales et donnent de temps en temps des concerts toujours très fréquentés. Le répertoire polyphonique est très

varié avec un riche amalgame de chants religieux et profanes.

**Nous lançons un appel à tous les passionnés de chants à venir étoffer nos rangs ;** ils seront accueillis à bras ouverts dans une ambiance très familiale. Nous répétons tous les vendredis de 20 à 22 heures de septembre à fin juin dans la salle polyvalente sous l'école élémentaire de Muespach.

Brigitte Flieg

# Education

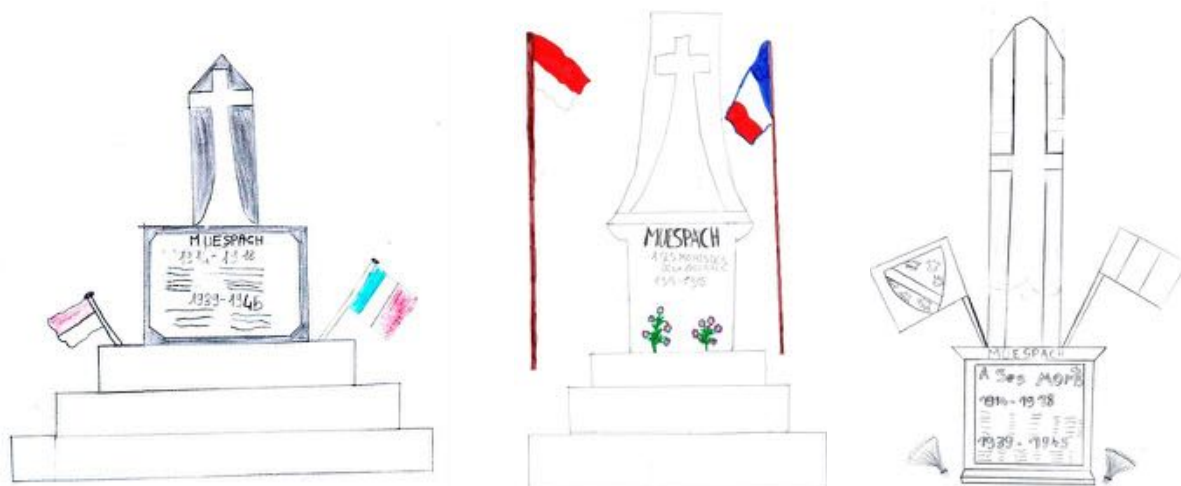
## La page des écoliers

### Le centenaire de la première guerre mondiale ( par les élèves CM1/CM2)

Dans le cadre d'un travail en Histoire sur la Première Guerre Mondiale, nous nous sommes rendus au monument aux morts de Muespach, à côté de l'église.

Nous avons observé sa forme, ses inscriptions et nous avons constaté les choses suivantes :

- Il y a écrit : « Muespach, à ses morts des deux guerres ».
- Il y a davantage de soldats morts au combat lors de la Grande Guerre (1914-1918) pourtant nous avons vu qu'elle a duré moins longtemps que la 2e guerre mondiale (1939-1945).
- Il y a 28 hommes de Muespach qui sont morts au combat lors de la 1ère guerre mondiale.
- Nous avons trouvé le nom de l'arrière-arrière-grand-père d'un camarade de notre classe.
- De retour en classe, nous avons dessiné le monument. En voici quelques uns :



### Le défilé de la Saint-Martin ( par les élèves CP/CE1/CE2)

La fête des lanternes des écoliers s'est déroulée dans les rues de Muespach le lundi 10 novembre 2014 à l'occasion de la Saint-Martin. Après la promenade, les enfants ont chanté autour du feu, puis ils ont partagé le bretzel de l'amitié. A cette occasion, chaque enfant a donné un jouet pour un enfant pauvre. Merci aux parents qui ont organisé cette belle soirée.





# Concours Photo

---

## « Un été à Muespach »

---

Toutes nos félicitations à Maily et Régine pour cet "éclair" de génie.  
Les deux heureuses gagnantes se sont fait remettre chacune un bon d'achat d'une valeur de 40 € à valoir chez [Diemer PhotoVideo](#) à Saint-Louis.



***"Orage sur Muespach" de Maily Bernhard.***

Le choix des internautes qui ont voté sur la page Facebook

***"Orage dans les champs" de Régine Rost.***

Le choix du jury.  
Jury composé des membres de la nouvelle association "Bien Vivre à Muespach" ainsi que des adjoints au Maire.



# Conseil Municipal des Jeunes

---

Depuis Septembre 2014, la Commune s'est dotée d'une nouvelle force très vive : les Jeunes.

Après deux réunions d'information, où tous les jeunes du village avaient été conviés, huit jeunes de Muespach ont décidé de se lancer dans une belle aventure : le Conseil Municipal des Jeunes.

Ils s'appellent Laura, Marie-Léanne, Louis, Clément, Cyril, Fabio, Loïc et Paul et représenteront l'ensemble des jeunes de la commune de Muespach pour deux ans.



Ces 8 représentants ne manquent pas d'idées qu'ils ont déjà classées par thèmes et par priorités.

## **Environnement et Civisme**

- Participer à Haut-Rhin Propre
- Encourager le nettoyage des rues
- Disposer des poubelles dans les forêts
- Faire de Muespach un village fleuri
- Réaliser un jardin potager ou jardin des fleurs
- Trouver une solution pour la déchetterie

## **Solidarité**

- Activités pour les personnes âgées
- Aider les associations caritatives

## **Sécurité**

- Sécuriser la sortie des Écoles
- Arrêts de bus à agrandir et à imperméabiliser
- Fabriquer un faux radar
- Ne pas laisser les chiens divaguer

## **Loisirs et culture**

- Organiser une soirée cinéma
- Organiser une soirée "play"
- Organiser une boum
- Skatepark, piste de cross
- Parcours vita
- Réaliser un endroit pour se retrouver ( sécurité, boissons, musique)

Un beau programme en perspective avec un apprentissage des aléas de la vie de conseiller, la découverte de la gestion de projets (coût, qualité délais) et la transformation de projets réalisables qui fera la fierté de nos jeunes et nous l'espérons, l'envie de s'engager un jour avec les grands.

## Opération de sensibilisation routière

Mercredi 1er octobre 2014, le CMJ, assisté par la Gendarmerie, a sensibilisé les automobilistes au danger de la traversée de Muespach. Il est vrai que chaque jour de nombreux écoliers, collégiens et lycéens se rendent eux aussi sur leur lieu de travail... et qu'ils trouvent que les automobilistes ne respectent pas toujours le code de la route.



## Collecte de la Banque Alimentaire

Samedi 28 Novembre 2014, la population de Muespach a répondu à l'appel du Conseil Municipal des Jeunes. De nombreuses denrées ont ainsi été récoltées tout au long de la matinée.

Le CMJ et ses amis remercient la population de Muespach et lui donnent déjà rendez-vous en 2015 !

## Vente de Manalas pour le Téléthon

Le CMJ souhaitait venir en aide aux jeunes qui n'ont pas la chance de vivre pleinement leur jeunesse. Cette année ils ont opté pour le Téléthon. C'est ainsi que le Samedi 6 décembre, ils ont précédé Saint Nicolas par la vente de 415 manalas pour une recette finale, déduction faite du prix de revient, de 528,30 €.



## Le CMJ sur le site Internet de la Commune

Conseil Municipal des Jeunes

■ Présentation

Actions réalisées

Retrouvez l'actualité de nos jeunes sur la page Facebook ou sur le site Internet de la Commune [www.muespach.fr](http://www.muespach.fr) rubrique Conseil Municipal des jeunes

# Soldats du feu

---

## La page des sapeurs pompiers

---

### « On peut perdre à force d'avoir trop tenté mais on n'a pas le droit de perdre sans avoir osé »

Beaucoup de gens se demandent d'où nous venons et à présent vers où nous allons... et quel est notre vrai rôle dans ce monde? On peut vraiment se poser la question. C'est peut-être...le train-train quotidien...la mise au service des autres...le dévouement...le pouvoir...les honneurs... les infos.... les petites galères ou les grandes....peu de contraintes.... et puis un jour arrive un drame plus proche que les autres qui vous éclabousse et vous cloue à terre. Et alors....

Le véritable talent, c'est de réagir de la même façon devant la victoire et la défaite.

Les sapeurs-pompiers sont des acteurs indispensables dans la sécurité. Ils ont pour objet la prévention des risques de toute nature, l'information et l'alerte des populations ainsi que la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents et les catastrophes. Avec leur total engagement, ils prennent part à la construction d'une société fondée sur la solidarité et l'entraide et ainsi assurent et garantissent l'efficacité des secours.



### « On gagne plus avec le cœur, avec la volonté qu'avec autre chose »

L'activité de Sapeur-pompier repose sur le volontariat et le bénévolat. Tous les membres s'engagent à servir avec honneur, humilité et dignité dans leur Corps respectif.

Cette année deux nouvelles recrues sont venues renforcer nos rangs et cela me fait énormément plaisir. **Maxime Meister** et **Laura Fuchs** se sont engagés à acquérir les compétences nécessaires à l'accomplissement des missions sapeur-pompiers.

**Bravo pour leur démarche citoyenne.** N'hésitez pas à suivre leur exemple.

Un groupe de trois jeunes du village a également rejoint, au collège de Hirsingue, l'option JSP (Jeunes sapeurs-pompiers) mise en place pour la nouvelle année scolaire. Il s'agit de **Louis Groell**, **Anaïs Hatstatt** et **Fabio Schumacher**. Ils sont intégrés dans les « Sections JSP » des Corps de Hirsingue et Waldighoffen. Une belle initiative pour soutenir et prendre la relève des anciens.

Nous voilà à présent au seuil de l'hiver. Certains se demandent s'il va vraiment arriver. Mais quoiqu'il en soit nous devons, en cette période de l'année, à nouveau chauffer nos logements et surtout nous protéger efficacement contre l'incendie domestique et donc **redoubler de prudence** pour en éviter les risques.

Alors que toutes les personnes devraient être en sécurité chez elles, trop de personnes meurent par le feu ou sont gravement brûlées. En France, il se déclenche un incendie d'habitation toutes les deux minutes et huit cent personnes en meurent tous les ans dont une centaine d'enfants.

## « Pour le huit Mars 2015, la loi rend obligatoire l'installation de DAAF (détecteur autonome avertisseur de fumée) dans tous les lieux d'habitations. Equipez-vous dès à présent ».

Dès le début d'un incendie, cet appareil déclenche une sirène qui vous avertit de la présence de fumées chaudes et toxiques qui se répandent dans le logement. Ce sont les fumées qui en majorité tuent par asphyxie ou blessent les occupants.

Les sapeurs-pompiers conseillent de placer un **DAAF à chaque étage**, de préférence dans le couloir et plus idéalement dans chaque pièce principale. N'installez pas de DAAF dans la cuisine et la salle de bain et pensez à vérifier régulièrement le bon état de fonctionnement en appuyant sur le bouton test.

Pour l'achat des DAAF, disponibles dans le commerce, vérifiez qu'ils répondent bien à la **norme NF-EN 14604** qui garantit l'homologation et la fiabilité du produit.

**« Il faut agir sans tarder ! Eviter tous les risques ! »**

### Les numéros d'urgence pour APPELER LES SECOURS

**18 – Sapeurs-pompiers**

**15 – SAMU (Service aide médicale d'urgence)**

**17 – Gendarmerie ou Police (Forces de l'ordre)**

**112 – Numéro d'urgence unique pour toute l'Europe**

**115 – SAMU social**



J'aimerais cette année encore, adresser mes plus sincères remerciements à vous tous, généreux donateurs de notre village, pour cet énorme élan de solidarité et de soutien, que vous avez démontré à l'égard de notre Corps, lors de la vente des calendriers.

Au nom de tous les membres du Corps et de l'Amicale, je vous présente mes meilleurs et sincères vœux de paix profonde, de sérénité, de bonheur et de santé pour la nouvelle année 2015.

Le chef du C.I. de Muespach.  
Lieutenant Pascal Groell

Location du foyer du Sapeur  
**06 11 50 95 59** ou au **03 89 68 71 36**

# Patrimoine

---

## Le Calvaire « s'Chritzle » ressuscité

---

Nous sommes le 30 juin 2012. Sous un soleil radieux, Nicole et Paul Wersinger inaugurent et font bénir le calvaire restauré situé sur leur propriété. Pour l'occasion, épaulés par leur famille au grand complet, ils accueillent Monsieur le Curé Paul Horstmann qui bénira le calvaire, ainsi que le conseil de fabrique, les voisins, amis et toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de l'opération.

Après les salutations d'usage, Paul Wersinger relate l'histoire du calvaire concerné, dont l'on peut retenir ce qui suit.

A la question « Pourquoi un calvaire sur une propriété privée ? » l'orateur explique que ce monument de piété populaire a été érigé par les époux Joseph Haas et Rosalie Walliser au début du XX<sup>ème</sup> siècle (en 1902, selon une source qui n'a pu être vérifiée). Le monument a alors été édifié à l'entrée d'un chemin rural. Désaffecté, ce dernier a été vendu par la commune aux époux Wersinger vers 1970 pour permettre la construction de leur maison.

Bien que l'érection d'un nouveau calvaire dans le village dût être un événement marquant, les archives consultées sont curieusement muettes à ce sujet, même la chronique paroissiale ! L'on peut penser que l'exécution du travail a été confiée au menuisier-sculpteur local du nom de Blaise Moser, habitué de ce genre d'œuvres.

L'appellation « s'nèia Chritzle » (« la nouvelle croix ») longtemps usitée est devenue désuète dès 1936, date de l'érection du calvaire au bord du chemin du Willerhof. Plus tard, en 1955, la famille Hatstatt Jean-Baptiste a installé un calvaire au carrefour près de la « Vieille Poste ».

Notre « Chritzle » a connu bien des aventures. Mis à part les outrages du temps, quelques automobilistes distraits n'ont pas réussi à l'éviter, et le dernier choc du genre, dans les années 1980, lui fut fatal. M. Wersinger ne put récupérer que la croix brisée et le Christ disloqué.

15 ans... Le temps passa... Plusieurs personnes s'inquiétant du devenir de cet élément du patrimoine, c'est à la fin des années 1990 que Jean Paul Riether prend le dossier en main. Les restes du calvaire sont déposés à la mairie et des devis demandés à des professionnels en vue d'une éventuelle restauration. Leurs montants sont jugés excessifs par le conseil municipal et les travaux ne sont donc pas entrepris.

C'est alors que Paul Wersinger, fort de ses talents (cachés, mais ô combien réels) de menuisier-sculpteur propose de s'atteler lui-même à la tâche.

Il mandate Gilbert Gretter, alors président du Conseil de Fabrique et adjoint au maire, ainsi que Gérard Goepfert, ouvrier communal, pour prélever dans la forêt communale un petit chêne. Ils en font équarrir le tronc à Heimersdorf et M. Wersinger le stocke derrière sa maison pendant une dizaine d'années. Puis Robert Mona, menuisier à Fislis, prend le relais et le stocke encore pendant



deux ans dans son hangar de séchage. Enfin, un samedi matin de 2009 les deux passionnés se mettent à façonner le bois sur les machines de Robert (dégauchisseuse, raboteuse, fraiseuse,...).

Paul Wersinger entreprend la réparation de la statue du Christ elle-même, et ce pendant plus d'un an. Entièrement en bois, la « relique » se trouvait en état de ruine : les bras étaient séparés du tronc, la tête à moitié pourrie, des doigts et des orteils manquaient au bout des membres... Armé des conseils de Jean-Pierre Rucklin, alors maire de Vieux-Ferrette, ancien copain de classe et collègue instituteur, mais aussi sculpteur averti, Paul se met donc à modeler, sculpter, colmater, coller, traiter, teinter, patiner, repatiner... La couverture métallique du calvaire est réalisée par Gérard Niglis de Muespach-le-Haut, ferblantier émérite. Joseph Brand, forgeron non moins émérite, et son fils Jean-Jacques confectionnent le socle en acier chromé.

Le site d'implantation de l'ensemble est aménagé par Frédéric, le fils de Nicole et Paul Wersinger, avec la pose des deux brise-vue et des dalles ainsi que le scellement du socle.

L'inscription initiale, gravée sur une planche fixée sur le fût de la croix, était pratiquement illisible. Jean Paul Riether réussit à la restituer en comparant les restes de bois à une ancienne photographie prise vers 1960 par le regretté André Munck, Vice-Président de la Société d'Histoire du Sundgau, et aimablement communiquée par Gabrielle Claerr-Stamm, présidente de ladite société.



Le texte est le suivant :

*« Süsester Jesu, sei mir nicht Richter, sondern seligmacher.  
Mein Jesus Barmherzigkeit.  
Süses Herz Jesu, sei meine Liebe.  
Dieses Kreuz wurde errichtet durch die Eheleute Haas Joseph und Walliser Rosalie »*

Soit (traduction de Paul Wersinger) :

*« Très doux Jésus, ne sois pas mon juge, mais rends-moi bienheureux.  
Mon Jésus miséricorde.  
Doux cœur de Jésus, sois Amour pour moi.  
Ce calvaire a été érigé par les époux Haas Joseph et Walliser Rosalie »*

Le texte originel est reproduit sur une plaquette fixée à l'avant de la croix restaurée; une deuxième plaquette, figurant au dos, mentionne les noms des personnes ayant permis la restauration du calvaire.

Après la bénédiction du calvaire par Monsieur le Curé Horstmann et un moment de recueillement, tous les invités partagent un copieux et succulent buffet admirablement préparé par les hôtes des lieux. L'occasion pour la nombreuse assistance de féliciter et remercier la famille Wersinger et les autres intervenants, tous bénévoles.

Un bel exemple d'implication d'une famille et d'une équipe, tous passionnés par la conservation du patrimoine de notre village. Libre à chacun de venir se recueillir devant ce nouveau joyau.

Nos hommages respectueux.  
Jean-Paul Ritter

# Muespach le village que j'aime

---

## La fête des voisins

---

De grands moments de convivialité entre voisins pour enfin se retrouver ou tout simplement faire connaissance. Depuis quelques années, différentes rues s'organisent.



**Rue de la Gare**  
La fête remise sur rail



**Rue de la Montagne**  
Les rois de la descente



**Début rue du 1<sup>er</sup> Septembre et du Ziel.**  
Pas d'impasse sur la fête



**Milieu rue du 1<sup>er</sup> Septembre.**  
Les pros de la fête



# Sécurité

---

## Une priorité pour notre village

---

### Sécurisation des piétons aux abords de l'école.

Des barrières ont été installées le long du trottoir pour protéger l'accès à l'école primaire et élémentaire. Ainsi, nos enfants n'auront plus à contourner les voitures mal stationnées entre l'église et la poste et nous invitons également les usagers de la boulangerie à stationner sur les emplacements prévus à cet effet et non sur le trottoir (voir les 10 commandements).



### Sécurisation routière de la rue principale.

Mise en place d'une ligne de dissuasion rue du 1er Septembre uniquement aux endroits dangereux. L'absence de ligne axiale tout le long de la rue est volontaire et a des effets bénéfiques. En effet, sans repère, la voiture n'a plus son "couloir" dont elle se croyait la seule propriétaire ! Il a été ainsi prouvé, au niveau national, que les conducteurs roulent plus prudemment.

### Sécurisation de notre ancienne station de pompage à l'arboretum.

Les anciennes installations électriques encore sous tension ont été élevées et mises aux normes actuelles et les plaques de tôles ont été redressées et fixées pour éviter tout accident.



# Une croix, une fête ... une histoire

---

Il était une fois, tout au bout de notre village, à gauche de la route vers Muespach-le-Haut, une croix (s'Chrizle). Elle se trouvait là depuis bien plus de cent ans, entourée de végétaux sensés la protéger de la chaleur et des intempéries.

Les gens de Muespach et même des alentours qui passaient jadis, soit à pied ou même à bicyclette devant elle, n'omettaient jamais de lui accorder un regard ou d'y faire le signe de croix. Mais voilà, le progrès ayant fait son entrée dans les mœurs, nous y passons bien plus rapidement, au volant d'une voiture, les yeux rivés sur la route. De ce fait on ne lui prêta donc plus la moindre attention et elle passa dans l'oubli et le délaissement. Le temps faisant son action, elle se dégrada et un beau jour, moisie, elle se brisa si bien que le Christ chuta à terre.



Il gisait là, non pas dans le fossé, ni sur la route, ni dans le pré adjacent, mais bel et bien en vue dans l'entrée de la propriété de notre ancien instituteur. Quelle ne fut la surprise de notre vénérable enseignant de trouver le Christ si misérablement étendu dans sa cour, chez lui, le maître d'école qui durant tant d'années fut l'ardent défenseur des principes laïcs prônés par notre mère la République.

Ceci, se dit-t-il dans son for intérieur, n'est pas le fruit du hasard, c'est indubitablement un appel à l'aide du Très-Haut. Alors notre ami Paul, comme le célèbre Apôtre du même nom, se sentit, (plus modestement bien sûr), appelé comme lui, pour une mission divine. Il se mit donc en tête, non pas de convertir des païens (il n'y en a plus à Muespach), mais de restaurer tout simplement cette croix et d'y remettre le Christ, afin que nous pauvres mortels ici bas, n'oublions pas que Dieu a donné son fils pour nous sauver.

Pour ce faire il alla quémander des subsides à la République ainsi qu'au Clergé. Mais les deux institutions firent la sourde oreille. Qu'à cela ne tienne, il mit à contribution tous les artisans de près et de loin qu'il connaissait pour l'aider dans sa tâche: le forgeron, le ferblantier, le menuisier, le paysagiste, le fleuriste et j'en oublie. Et bien sûr tout ce beau monde y mit toute son ardeur pour parachever cette noble œuvre.

Et c'est ainsi que ce samedi 30 juin 2012 Paul et son épouse invitèrent, pour un vin d'honneur, tous ces bénévoles qui par leur aide et leur soutien contribuèrent à la réalisation de ce projet.

Mais avant de passer aux libations, Monsieur le Curé Horstmann eut l'honneur de bénir cette croix et Paul se fit une joie de tracer l'historique et le cheminement de sa réhabilitation.

Maintenant celle-ci trône à nouveau fièrement à l'entrée de la propriété de Paul et Nicole Wersinger. Optiquement parlant, il semblerait même que la croix ait été rapprochée de leur maison; ainsi Paul a-t-il quotidiennement un œil sur le Christ et le Christ un œil sur leur maison. Une protection mutuelle en quelque sorte !

Après une si noble cause, je suis persuadé que lors du Jugement Dernier, le Seigneur ne lui tiendra pas rigueur d'avoir choisi la voie républicaine au lieu de la voie spirituelle car, vous auriez du le voir faire son discours : avec sa silhouette « imperceptiblement enrobée » et sa belle barbe grise, il avait, je vous assure, un peu l'air d'un Saint Homme... (ne manquait vraiment plus que la bure !)

Et cette histoire en serait restée là si je n'avais pas été convié à cette fête...

Lors de la bénédiction de cette croix par notre curé, alors que tout était silence et ferveur, j'ai eu comme une inspiration, non pas divine comme pour notre ami Paul, mais juste une inspiration. Je venais de me rendre compte qu'indirectement mon existence ici bas était liée à cette croix.

Je m'explique : mon père, qui s'appelle également Paul, âgé d'à peine 16 ans, en pleine guerre, dut partir en déportation en Allemagne avec ses parents. S'il est passé devant cette croix en quittant son village, il ne l'a pas ignorée et il a imploré la protection du Seigneur, comme tant d'autres avant et après lui, afin de revoir sain et sauf ce cher Muespach. Concernant mon père, cette prière fut entendue et exaucée.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là.

Quand il allait sur ses 20 ans, avec sa belle bicyclette bleue, son chemin de prédilection fut direction Muespach-le-Haut, car son cœur se mit à battre pour une jeune fille de ce bourg, la fille aînée du forgeron Louis Hemmerlin. Mais en ce temps là on n'allait pas dans un autre village faire la cour à une jeune fille sans courir le risque de prendre des coups par des gaillards qui veillaient sur « leur cheptel » tel un brocard sur ses chevrettes... et de surcroît un « Supparànza » qui vient chasser chez les « Stellchraga », c'est carrément un outrage !

Donc mon père, en allant la première fois à Muespach-le-Haut s'est, j'en suis certain, arrêté longuement devant cette croix pour y puiser courage et implorer l'aide du Seigneur afin que cette rencontre se passe sans anicroches ni trop de bobos. Apparemment la prière fut encore entendue.

Le danger se faisant donc nettement moins sentir, il pu augmenter les visites à sa dulcinée et de mettre pied à terre devant la croix ne lui effleura même plus l'esprit. C'est bien connu de nous tous: quand tout va bien le Seigneur passe vite aux oubliettes...

Et les mois d'euphorie et de bonheur passèrent comme passe la caresse du vent de printemps sur la nature fraîche éclore...

Mais l'amour c'est comme le bon vin. D'abord on contemple sa jolie robe, puis on y respire ses fines effluves, mais tant qu'on y a pas trempé ses lèvres on en connaît pas toute sa saveur... c'est ainsi qu'il recommença à mettre pied à terre devant la croix et à prier de tout son cœur afin qu'il puisse, comme pour le vin, « y tremper enfin ses lèvres » !

Pour ce faire je pense qu'il a du s'arrêter bien des fois jusqu'enfin le Seigneur, dans sa grande bonté, accepte de fermer un œil sur ce « péché »... Et là, (je suppose), lors de cette fusion charnelle, ce ne fut plus la caresse du vent du printemps qu'il ressenti (qu'ils ressentirent devrai-je dire) mais l'effet d'une tempête genre « Lothar » !

Mais vous le savez tous, à trop goûter le vin on se prend logiquement « une cuite »! et ce qui n'aurait pas dû arriver, arriva quand même... Et là croyez moi, mon père, en passant devant la croix a, non pas mis que pied, mais carrément les deux genoux et la bicyclette à terre afin que le Seigneur annule la « chose » ! D'après moi, ce jour il a du entendre dans son subconscient le Bon Dieu le sermonner vertement avec ces mots: « Dis donc Paul tu me prends pour un couillon, d'abord tu me demandes de fermer un œil sur vos torrides ébats libidineux et maintenant tu viens pleurer parce que la petite graine a germé, là mon vieux, pour cette fois-ci, débrouille toi, c'est non, non et non »...

Et voici l'épilogue de cette histoire : si je n'avais pas été convié à la bénédiction de cette humble croix je n'aurais pas su que c'est à cause d'un non catégorique du Bon Dieu que j'ai pu voir le jour il y a maintenant 62 ans. Il s'avère encore une fois que les voies du Seigneur sont impénétrables...

Conclusion:

Gens de Muespach, vous qui sortez ou entrez dans notre village par cette route, ayez, comme l'avaient nos aïeux, une petite pensée pour ce modeste crucifix et...laisser vagabonder votre esprit, peut-être allez-vous vous rendre compte que votre vie, de près ou de loin est, comme pour moi, liée à cette humble croix...

André Schoffmann

# A l'honneur



## Une « gazelle\* » de Muespach au 4L Trophy



Charlotte Wolff et son amie bretonne de l'Ecole d'Ingénieur de Nancy se lancent dans leur premier raid.

Elles ont 21 ans et croquent la vie à pleines dents. Charlotte Wolff et Typhaine Philippe du Finistère (29) participeront au 4L Trophy qui débutera le 19 février 2015. Nos deux aventurières se lanceront sur 6000 kilomètres de route et de piste à travers la France, l'Espagne et le Maroc, avec en ligne de mire l'arrivée à Marrakech après 10 jours de raid.



La 18e édition du 4L Trophy, 1er rallye raid étudiant d'Europe, va rassembler 3000 participants engagés dans plus de 1200 4L. Ce Raid solidaire aura pour but d'acheminer des tonnes de matériel scolaire au bénéfice des écoliers marocains en collaboration avec l'association « Les Enfants du désert ».

Nos deux copines se préparent depuis 1 an ; recherche de sponsors pour couvrir les 3000 € de frais d'inscription et l'achat de la 4L (2000 €), vérification du bolide par un mécano. Depuis peu, elles s'entraînent à conduire l'engin avec une boussole, car dans le désert ce sera sans panneaux ni GPS, juste un roadbook.

« La course se déroulera en plusieurs étapes avec arrêt au campement chaque soir. En cas de panne, ce sera la débrouille mais on compte sur les autres étudiants » explique une Charlotte surmotivée. Typhaine s'empresse d'ajouter « l'arrivée sur Marrakech se fera après une étape marathon de deux jours dans le désert. ». Le premier sera l'équipage qui aura réalisé le moins de kilomètres pour relier Marrakech. « On ne se fixe pas d'objectifs, mais on fera le maximum » confie Charlotte qui compte bien figurer.

Souhaitons bonne chance à nos deux aventurières.

La commune les sponsorise à hauteur de 300 €.

\*Gazelle : surnom amical donné par les Marocains à toute femme touriste.

# Muespach le village que nous aimons

---

## Un marché tous les mardis

---

Il est loin le temps où chaque villageois avait son propre potager et verger même s'il est vrai que la tradition du travail de la terre perdue dans notre village et c'est tant mieux. Les consommateurs que nous sommes ont de plus en plus besoin d'être rassurés sur les produits achetés, la provenance du produit étant révélatrice bien souvent de sa qualité et de sa fraîcheur. Plus qu'un vendeur, nous cherchons un interlocuteur qui saura nous conseiller dans nos choix et habitudes culinaires. Puis, parce que nous sommes aujourd'hui une société très occupée, nous recherchons la facilité. L'acte d'achat doit pouvoir se faire rapidement et si le producteur pouvait les déposer dans notre réfrigérateur ce serait encore mieux.



Après quelques réunions de travail et de prospections, la municipalité a décidé de lancer son marché 14 octobre dernier sous un beau soleil. Ce fut un remarquable succès.

Tous les mardis, des producteurs locaux et artisans de la bouche vous proposent fruits, légumes, pomme de terre, œufs, fromages, charcuterie, viandes, jus de pomme, paella, pizza, cuisine thaïlandaise.

Ainsi, les personnes qui avaient des difficultés pour se rendre « à la ville », les papas et mamans cherchant leurs bambins à l'école, les travailleurs revenant d'une dure journée de labeur et les retraités y trouvent leur compte. Et croyez-moi ou non, le peuple stressé que nous

sommes ne perd pas une minute pour enfin prendre le temps de bavarder et de se retrouver. Des bons produits, des commerçants de proximité, un moment convivial. C'est le marché de Muespach.

### **-DELIBERATION N° 2014/083 – ADMINISTRATION GENERALE – CREATION D'UN MARCHÉ**

La municipalité souhaite dynamiser la création d'un marché en considération d'une demande des habitants vu l'absence de commerces dans la commune et aussi le vieillissement de la population peu encline à se déplacer. Monsieur le Maire propose la création d'un marché hebdomadaire et l'assemblée délibérante approuve à l'unanimité le projet. Il se tiendra tous les mardis de 15 h 30 à 18 h 30 sur le parking de l'église; il n'y aura pas de droits de place demandés aux commerçants sauf dispositions contraires prises ultérieurement par le Conseil Municipal et pour lesquelles les commerçants seront informés en temps utile.

# Vigilance citoyenne

---



## Prenons notre sécurité en main

---

Depuis quelques années nous assistons à une recrudescence des cambriolages, même dans nos villages, réputés plus à l'écart des turpitudes des grandes villes.

Afin de vous aider à en minimiser les risques, voire de les faire échouer, voici un rappel de quelques conseils de bon sens ainsi qu'une incitation à développer ce que l'on appelle la vigilance citoyenne. La commune peut vous avertir par email dès que des tentatives de vols ou vols sont commis dans le village.

### Comment ?

- Observer, si possible, le malfrat pour en donner un signalement le plus précis possible.
- Noter les moyens de locomotions utilisés.
- Mémoriser et noter le type, plaque d'immatriculation ainsi que la couleur du véhicule.
- Si cambriolage, maintenir les lieux en l'état jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie (éviter d'entrer chez soi et appeler depuis chez un voisin ou un téléphone portable)
- Retenir ou identifier les éventuels témoins.
- Prendre note des actes suspects (véhicule abandonné, marquage de façade, présence de marchands ambulants,...)

Donner l'alerte le plus rapidement possible afin de faire échouer un cambriolage ou permettre une interpellation rapide des auteurs.

- N° d'appel : 17 ou le 112 à partir d'un téléphone portable.

### Protection du domicile :

- Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable et d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...).
- N'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur votre trousseau de clés.
- Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes dans le jardin ou chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas d'objets à l'extérieur de votre domicile qui permettraient aux malfrats d'accéder à une fenêtre (échelle, ...)
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.
- En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament. Si la personne n'a rien à se reprocher elle patientera le temps de vos vérifications. Alors n'hésitez pas.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

- En cas d'absence :
- Avertissez vos voisins que vous allez vous absenter afin qu'ils surveillent votre domicile et soient mis en alerte en cas présence suspecte. (Véhicule, démarreur suspect, rôdeur...).
- De bonnes relations de voisinage sont le meilleur rempart pour faire échouer un projet de cambriolage. Surtout dans ce monde de plus en plus individualiste. Ce que n'ignorent pas les cambrioleurs.
- Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Votre domicile doit paraître habité. Demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.
- Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence ou pire sur vos réseaux sociaux ( Facebook, ...).
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Pensez également à signaler votre absence à la gendarmerie de Durmenach (**03.89.25.81.21**) ou Altkirch (03.89.40.96.39).
- Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Pour cela il suffit de remplir un simple formulaire téléchargeable sur le site de Muespach sous Infos Pratiques puis Gendarmerie.
- Si vous n'avez pas Internet ou d'imprimante, vous pourrez en récupérer un exemplaire sur le présentoir à la mairie.

### **Si vous êtes victime :**

- Ne touchez à rien.
  - Composez le **17** ou **112** à partir d'un téléphone portable, s'il y a urgence.
  - Déposez plainte auprès de la gendarmerie.
  - Communiquez les références et/ou photos des objets dérobés.
  - Faites votre déclaration de vol dans les 2 jours ouvrables à votre assurance.
  - En cas de vol de chèques ou de CB, si vous n'avez pas le numéro direct de votre banque, faites opposition dès que possible en contactant le ou les numéros suivants. Ce sont des numéros interbancaires valables quelle que soit votre banque.  
Le 0892 705 705 (CB) pour la France, +33 442 605 303 (CB) de l'étranger ou 0892 683 208 pour les chèques. Ils sont accessibles 24H/24 7J/7.  
Il faudra évidemment confirmer ensuite votre opposition par écrit en recommandé auprès de votre banque.
- Si vous avez toujours votre chéquier, vérifiez bien les numéros afin de vous assurer qu'il soit complet.

**Très important et souvent ignoré** : Si l'on vous a volé un ou plusieurs chèques, l'opposition que vous ferez auprès de votre banque ne sera valable qu'un an. Un chèque sans date de rédaction est valable durant toute la vie du compte.

Aussi, afin d'éviter toute utilisation frauduleuse ultérieure du ou des chèques, la seule solution sera malheureusement de clôturer votre compte et d'en ouvrir un nouveau.

# Fête de Noël

Nos aînés étaient nombreux ce Dimanche 23 novembre 2014 à se rendre à leur fête de Noël qui se déroulait dans la grande salle polyvalente de Muespach-le-Haut. Il faut dire que nous étions 117, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ayant décidé de partager ce moment en fusionnant leur fête avec celle des aînés.



Une salle et une table superbement décorées par la commission sociale attendaient les convives. Puis après un apéritif de bienvenue, un repas de qualité de la maison Eckert fut servi par de charmantes jeunes filles du Twirling Club de Hégenheim.

Entre les plats s'enchaînaient les animations, avec André Schoffmann, poète intenable et survolté, un premier magistrat en Saint Nicolas et des convives qui n'hésitaient pas à se lancer sur la piste de danse au son de musique d'antan mixées par Eric Schmitt, DJ d'un jour.

Tout ce petit monde se séparait ravi après une dernière et dynamique chorégraphie du Twirling Club et se donnait déjà rendez-vous en 2015.

Et en 2015, ce sera le 20 décembre. Notez-le dans vos agendas.





# Marché de Noël - École élémentaire

---

Le 28 Novembre, le 6<sup>e</sup> Marché de Noël de l'École Élémentaire a une fois de plus connu un énorme succès. Grâce à la mobilisation de nombreuses mamans (et d'un papa !) qui ont mis leurs mains expertes et leur savoir faire au service de tous et ont fabriqué, les uns de magnifiques objets de décoration de Noël et les autres des délicieux « Bredele » et Pains d'Épices confectionnés avec les enfants de l'école, ce marché a attiré beaucoup de villageois de Muespach et même d'ailleurs.

Vin chaud, pâtisseries et hot-dogs pouvaient être dégustés à table, dans un moment de chaleur, de convivialité et de bonne humeur, tout ceci au son des merveilleux chants de Noël.

Mesdames Ribstein et Lutz tiennent à remercier vivement tous les parents qui ont donné de leur temps et ont contribué à faire de ce marché un souvenir inoubliable, digne de l'esprit de Noël.

Bravo à toutes et à tous et rendez – vous l'année prochaine !!!





Elise devant l'Assemblée



Elise à Colmar



Elise devant la préfecture



# Discours prononcé le 28 décembre 2014

---

Chères Alsaciennes, Cher peuple d'Alsace,

Le 17 décembre dernier l'Alsace a été mariée de force.

Nous avons des voisins que nous apprécions. Nous savons aimer le champagne, la quiche lorraine, la tarte au sucre ardennaise. J'ai même personnellement des gènes Ardennais de par ma mère et Lorrains par mon père. Est-ce pour autant que nous devons accepter d'être marié de force ?

Quand un mariage est prévu, le maire demande les consentements de chacun.

Nous a-t-on demandé notre avis à nous peuple alsacien ??

Ce mariage forcé est ici comme une annexion. Les 2 précédentes avaient été faites par la Prusse en 1871 puis par les nazis en 1940. La dernière en date, du 17 décembre 2014, est celle des socialistes français.

Ce mariage non consenti sera consommé le 1er janvier 2016, nous pourrons alors parler de viol.

Un recours a été déposé devant le conseil constitutionnel et j'ose espérer qu'il nous donnera raison.

Quoi qu'il arrivera, j'ai quand même de grosses interrogations sur la manière d'agir de certains ...

En effet ;

Moi député, même si la période de Noël m'avait invité à rester au chaud devant ma cheminée, je me serais fait un devoir d'être présent à l'assemblée lors d'un vote aussi important que celui de la réforme territoriale.

Moi député dans une autre région que l'Alsace j'aurais fait confiance à mes collègues alsaciens qui connaissent leur région et leur peuple mieux que moi. Je ne me serais pas permis de décider du sort de celle-ci et de contrer leur choix.

Moi député, je ne pourrais pas accepter que l'on procède à un mariage forcé, même d'une région qui ne me concerne pas.



Moi premier ministre,  
même si la loi et la constitution m'autorisaient à annexer un territoire sans demander l'avis au peuple, je tiendrais quand même compte de ce qu'il dit.

Moi premier ministre,  
même si la loi et la constitution m'autorisaient à agir en méprisant le peuple, je m'obligerai à le respecter malgré tout.

Moi premier ministre,  
même si la loi et la constitution m'autorisaient à rester indifférent aux cris du peuple, je l'écouterai quand même.

Moi premier ministre,  
même si la loi et la constitution m'autorisaient à jouer avec les territoires comme on peut jouer à un jeu de société, je ne le ferais pas car les territoires et le peuple ne sont pas des jouets.

Moi Président, garant des valeurs de la république je ne me permettrais pas de faire ce que le locataire actuel de l'Élysée a imposé.

Moi Président de la république avec seulement 13% de confiance je ne me serais pas senti le droit d'imposer une réforme aussi impopulaire et qui fait diversion par rapport aux véritables problèmes des français.

Je ne suis que Maire et j'aime ma commune, j'aime ses habitants, j'aime ma région et j'aime son peuple et je suis écoeuré de ce qui a pu se passer.

Nous sommes ici avec nos belles alsaciennes pour exprimer notre mécontentement. Elise, qui nous regarde, a toujours son regard furieux. Elle était déjà en colère à sa naissance en septembre quand le gouvernement ne faisait que parler du projet, mais maintenant, après avoir vécu le mépris et l'ignorance, comment voulez vous qu'elle se calme ??

Son drapeau Rot un Wiss est le même qui flottait en Alsace après son annexion à la Prusse en 1871.

Mais nous ne sommes pas là pour pleurer sur notre sort. Nous ne sommes pas là pour enterrer l'Alsace. Nous ne sommes pas là pour dire « oui mais si nous avions voté autrement en 2013 ». Nous ne sommes pas là pour dire « de toute façon c'est fini, à quoi bon ». Nous sommes ici réunis pour dire que rien n'est jamais fini. L'Alsace est en marche et rien ne saura l'arrêter. Nous sommes là pour montrer que le peuple d'Alsace existe bien et continuera à exister. Nous sommes ici pour accueillir de très nombreuses alsaciennes révoltées qui se mobilisent depuis des mois pour essayer de sauver Notre Alsace.

Chères alsaciennes je vous remercie pour votre engagement et votre dévouement pour Notre Alsace. Merci d'avoir choisi Muespach pour vous retrouver et vous exprimer une nouvelle fois. Regardez toute cette foule venue vous soutenir et vous remercier. Ils sont très nombreux de Muespach mais aussi nombreux à venir de loin. Merci peuple d'Alsace et vive l'Alsace !



# Crémation des sapins

---

Ils ont illuminé les fêtes de par leur belle parure, mais samedi soir c'était leur baroud d'honneur. Confinés dans un bûcher soigneusement dressé pour l'occasion, de nombreux sapins ont embrasé la nuit de Muespach.

Un spectacle ravivé par le souffle de la fanfare du village, les pompiers veillant au feu.

Organisée par la toute nouvelle association " Bien vivre à Muespach", les villageois ont trouvé chaleur et réconfort autour de viennoiseries, saucisses, vins et chocolats chauds. L'occasion d'être ensemble et de se souhaiter une bonne et heureuse année... joie, bonheur, santé et aussi liberté.



Une première réussite pour la nouvelle association.

# Galette des Rois pour les Sans-Soucis

---

Le conseil municipal de Muespach a rejoint le Club Sans Soucis au foyer de la gare le mardi 6 janvier 2015 pour leur présenter les Meilleurs Vœux de bonheur, santé et aussi partager avec les aînés du village un moment de convivialité et comme le veut la tradition, savourer les bonnes galettes des Rois confectionnées par la boulangerie du village pour cette occasion.



# Manifestations annoncées pour 2015

---

Date	Manifestations
7 février	Vente des cartes de Membre de l'Amicale des Donneurs de Sang
7 et 8 février	Sortie Récréative de la Batterie Fanfare
22 février	Repas Carpes Frites de l'Amicale des Sapeurs Pompiers
15 mars	Vente de cartes de soutien de la Batterie Fanfare
20 mars	Assemblée Générale Arboriculteurs
28 mars	Assemblée Générale de l'Amicale des donneurs de sang
4 avril	Chasse aux oeufs
22 avril	Don du sang à Muespach le Haut
3 mai	Randonnée pédestre de l'Amicale des Donneurs de sang
24 mai	Bourse - Expo Sundg'Oldies
14 juin	Marche Dégustative
4 et 5 juillet	Excursion des sapeurs Pompiers
11 juillet	Soirée Tricolore de l'Amicale des Donneurs de Sang
14 juillet	Cérémonie 14 Juillet - fête nationale
31 juillet	Don du sang à Muespach
9 août	Tournoi de pétanque
22 août	Soirée dansante et Tartes Flambées de l'Amicale des sapeurs-pompiers
23 août	Marché aux Puces
10 octobre	Steinsoultzoise (2e édition) - Steinsoultz
16 octobre	Assemblée Générale Arboriculteurs
20 octobre	Repas d'Automne organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers
22 octobre	Don du sang à Muespach-le-Haut
1 et 8 novembre	Vente des Calendriers 2016 des sapeurs-pompiers
15 novembre	Portes ouvertes du Club des retraités "Sans Souci"
27 novembre	Marché de Noël de l'école élémentaire
5 décembre	Repas Sainte Barbe des sapeurs-pompiers
8 décembre	Repas de Noël du Club des retraités « Sans-Soucis"
20 décembre	Fête de Noël des Aînés et du personnel communal